49e ANNÉE. — N° 17.317
DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes.	8 50	16f	30f
France et Colonies ...	9 »	17f	32f
Etranger.....	10 »	20f	40f

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

LUNDI 1er DECEMBRE 1919
SAINT ELOI
SOLEIL : lever 7h20; coucher 4h21
LUNE : P. L. le 7; D. Q. le 14

Pour ceux qui souffrent

I

Militaires à perpétuité ?

Sait-on que, plus d'un an après la signature de l'armistice, il est encore de nombreux citoyens français, appartenant à des classes démobilisées depuis des mois et des mois, qui attendent et attendront encore longtemps leur démobilisation, si l'on n'y met bon ordre ?

Pour se voir infliger la peine d'un « rabiot » si prolongé, quel crime ont donc commis ces militaires qui ne devraient plus l'être ?

Ils ont eu simplement le tort d'être atteints d'une blessure très grave dont la lente guérison les maintient dans les hôpitaux, où l'on attend patiemment (pas eux) qu'ils soient guéris, pour en faire des civils en les démobilisant.

L'état de ces blessés étant améliorable, et par conséquent leur guérison étant incomplète, les circulaires en vigueur ne permettent pas de les présenter devant une commission de réforme.

C'est assez logique, leur degré définitif d'invalidité ne pouvant, en effet, être évalué d'une façon précise d'après leur état actuel.

Mais ce qui n'est pas logique, par exemple, c'est de les maintenir soldats à 15 sous par jour, alors que depuis la date où leur classe fut démobilisée, ils devraient jouir des avantages dont profitent les réformés moins atteints qu'eux et rendus depuis longtemps à la vie civile.

Voici, à mon avis, comment doit être envisagée la question et la solution qu'elle comporte.

Des blessés dont la classe est démobilisée ne sont plus des militaires, ce sont des civils dont les familles se trouvent privées de leur soutien.

Le séjour très prolongé de ces blessés civils dans les hôpitaux, après la démobilisation de leur classe, implique logiquement chez eux un degré d'invalidité élevé.

Je propose, en conséquence, de leur allouer, jusqu'au jour où ils passeront devant une commission de réforme, une allocation journalière de cinq francs, plus, par enfant au-dessous de dix-huit ans, 25 francs par mois (300 fr. par an).

Je demande, en outre, que toutes les formalités et démarches qu'entraîne la perception de l'indemnité de démobilisation et des majorations mensuelles, soient accomplies par l'administration de l'hôpital pendant le traitement des blessés, afin que ces derniers touchent toutes leurs primes à leur sortie.

Telles sont les mesures que je vais proposer et dont je poursuivrai la réalisation dès la rentrée des Chambres.

II

Pour les tuberculeux

En annonçant, le mois dernier, que l'évaluation du degré d'invalidité des malades de la guerre atteints de tuberculose serait portée désormais à 100 %, je marquais quelque inquiétude devant les mots : tuberculose « confirmée », introduits dans le texte du décret.

Je n'avais pas tort, et dussé-je me faire répéter que je n'entends rien aux choses médicales (ce qui est vrai), je prétends, après avoir lu ce qu'on entend dans les commissions de réforme par « tuberculose confirmée », que l'on condamne encore bien des malheureux à attendre que la maladie les ait en partie ravagés, avant de leur reconnaître le degré de 100 %.

Je reviendrai sur cette question.

Je compte envisager, d'ailleurs, la situation faite, au point de vue des pensions et des décorations, aux malades de la guerre en général, aussi bien aux tuberculeux qu'aux nerveux, aux cardiaques, aux trépanés et autres.

Pour aujourd'hui, je veux signaler le geste d'un homme de cœur qui, s'il était imité, permettrait de venir sérieusement en aide à nos camarades tuberculeux.

Si je n'en ai pas parlé plus tôt, c'est que, par un scrupule que l'on comprendra, je me suis abstenu pendant la période électorale d'écrire aucun article sur de tels sujets.

M. A. L..., chirurgien-dentiste, à Bordeaux, après mon article du 20 octobre, m'a écrit ce qui suit :

« Ayant été mobilisé quelque temps dans un sanatorium de tuberculeux, j'ai connu de près leurs misères physiques, et je n'ai pas oublié.

» Vous avez appelé à l'aide, j'accours. »

Prêt à mettre au service d'une œuvre active son temps, ses forces et toute sa bonne volonté, M. A. L... ajoute :

« Je vous offre une rente mensuelle de 25 fr., du 1er novembre au 1er mai, au profit des tuberculeux de la guerre. C'est peu pour soulager tant de misères, c'est beaucoup si cet exemple est suivi par seulement mille cœurs reconnaissants. »

Oui, que mille personnes imitent ce geste (il y en a qui peuvent faire plus), et voilà 25,000 fr. par mois, pendant les six mois d'hiver, qui tomberont à Bordeaux dans la caisse de l'œuvre des tuberculeux de la guerre.

Cette œuvre existe, c'est le comité d'assistance aux militaires tuberculeux, elle comprend, par conséquent, tous les cadres nécessaires pour réaliser rapidement des résultats pratiques — car il faut aller vite.

Je dirai dans quelques jours les projets qui s'y élaborent, et je préviens à l'avance tous ceux qu'émeuvent les souffrances de nos chers défenseurs éprouvés par la maladie, qu'il sera fait appel à leurs bons sentiments... et à leur bourse.

Je veux remercier ici deux donateurs qui, s'ils tiennent à garder l'anonyme, me permettront au moins de leur dire la reconnaissance de ceux qu'ils ont secourus. — Qu'ils en trouvent ici l'expression émue.

Colonel PICOT,
Député de la Gironde.

N. B. — Je prie ceux de mes correspondants auxquels je n'ai pas encore répondu de m'excuser, je suis un peu débordé... et pourtant, « j'en mets ! »

Les élections municipales à Bordeaux

A L'ECOLE DE LA RUE MANDRON. — UNE SECTION DE VOTE — Photo « Petite Gironde ».

Pour le relèvement de la France

Le Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture propose des mesures

Paris, 29 novembre. — Le comité de direction du Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, présidé par M. Mascuraud, a adopté à l'unanimité le programme économique suivant :

« Le 16 novembre 1919, la France a parlé.

» Elle s'est prononcée pour l'ordre et la légalité.

» Elle veut travailler.

» Elle a compris que nos ruines ne seront restaurées que par le travail.

» Que le moyen le plus efficace de diminuer la cherté de la vie, c'est le travail.

» Que le pays ne pourra faire face à ses dépenses budgétaires que par le travail.

» Que la relèvement de nos changes sera surtout obtenu par le travail.

» Mais le travail ne rendra son plein de production que s'il est organisé selon la logique et la justice.

» 1° Aucune atteinte ne sera portée à la propriété individuelle, conséquence et consécration de la liberté. Conformément aux articles 11 et 17 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la propriété est un « droit naturel » imprescriptible, inviolable et sacré.

2° Au contraire, l'accession de tous les citoyens à la propriété doit être favorisé par la participation des travailleurs aux bénéfices des entreprises.

A cet effet, il faut étendre à toutes les entreprises concédées l'application obligatoire de la loi sur l'actionnariat ouvrier.

» Pour toutes les autres entreprises, le statut de la participation, dans le cadre des conditions générales fixées par la loi, sera déterminé pour chacune d'elles par un accord à intervenir entre patrons et salariés.

» 3° Etant ainsi établie entre les uns et les autres une collaboration loyale, la production nationale sera largement accrue.

D'autre part s'imposent la refonte générale de notre tarif douanier et la conclusion de traités de commerce inspirés par la doctrine économique de la liberté commerciale avec taxes compensatrices.

» 4° La réorganisation complète de nos transports par voies ferrées et fluviales doit être entreprise sans délai, notamment par la mise à l'étude immédiate de la création d'un organisme supérieur qui assurera l'unification de l'exploitation de tous nos réseaux et qui permettra de rénover le plan général de nos transports.

» 5° La construction d'une flotte marchande est une œuvre complémentaire de longue haleine, mais indispensable.

» 6° Il est urgent d'intensifier notre production agricole par l'application des méthodes scientifiques modernes, par la diffusion de l'enseignement agricole, l'utilisation de la motoculture et l'emploi plus répandu des engrais que la France, ses colonies et pays de protectorat produisent en grande quantité.

» 7° L'équilibre de nos finances doit être obtenu sans retard. On y parviendra notamment : 1° en exigeant que tous les citoyens imposés soient tenus de payer leurs contributions; 2° en appelant à contribuer proportionnellement à leurs facultés les catégories de citoyens qui jusqu'à ce jour ont été favorisés à l'excès; 3° en faisant participer l'Etat aux bénéfices des entreprises concédées; 4° en modifiant notre politique de céréales de façon à la ramener progressivement à la réalité commerciale; 5° en adoptant toutes mesures financières propres à ménager la génération présente, déjà tant éprouvée, et à reporter sur l'avenir une juste part des charges résultant de la guerre.

» 8° Plus d'exploitations de monopoles par l'Etat, celui-ci ayant démontré définitivement (tabac, charbon) son impuissance comme industriel ou commerçant. Le rôle de l'Etat en matière commerciale, industrielle et agricole sera strictement limité à la surveillance de l'application des lois.

» Nous croyons le nouveau Parlement à entreprendre tout de suite cette œuvre considérable. De sa réalisation dépendent l'avenir et la grandeur économiques de la France. »

Après les usines de guerre les usines de paix

Paris, 29 novembre. — Le ministre des régions libérées vient de prescrire aux préfets des dix départements dévastés de lui remettre, le 15 décembre au plus tard, des propositions pour le développement ou la création de toutes usines pouvant, soit sur leur propre territoire, soit sur celui des départements limitrophes, travailler pour la reconstruction. Le ministre énumère toutes les catégories de produits qui peuvent être ainsi obtenus localement en économisant les transports par fer et par eau. Ses instructions se terminent ainsi :

« La France a pu en quelques mois créer de toutes pièces les usines de guerre, qui lui ont donné le matériel de la victoire. Les mêmes méthodes sont à appliquer pour résoudre le problème de la reconstitution. Dès que le programme de l'outillage industriel nécessaire à nos travaux aura été établi sur vos indications, je suis résolu à prendre des mesures d'exécution immédiate et à tout mettre en œuvre pour que dès le printemps la période de réalisation s'ouvre avec toute l'ampleur qu'elle comporte. »

Les inscrits maritimes et les élections

Marseille, 29 novembre. — On annonce que les inscrits maritimes, voulant marquer leur volonté de voter, avaient, comme pour les élections législatives, arrêté tout départ des navires. La nouvelle est inexacte. A aucun moment, la navigation ne fut interrompue, et aujourd'hui, tous les services maritimes fonctionnent comme à l'ordinaire.

Le loup dans la bergerie

M. Charles Maurras n'est pas content. Sa colère n'a pas de couleur politique; mais pour être toute littéraire, elle ne s'alimente pas moins aux sources de la bonne action française. M. Maurras défend notre langue, qui est un capital de gloire et de beauté au même titre que nos cathédrales et nos œuvres d'art, et où s'affirment avec tant de clarté et de raison les meilleures vertus de notre race. Et il défend notre langue contre l'Académie elle-même, c'est-à-dire contre le Conservatoire officiel du parler français, contre les prêtres de la religion lexicologique, la congrégation des rites de notre verbe !

Il faut reconnaître que notre confrère a la partie belle. C'est ainsi que dans le palmarès lu ces jours derniers sous la coupole, M. Maurras relève ces étranges façons de dire :

« La phrase : « Deux prix de quinze cents francs » ont été décernés « aux ouvrages suivants » y signifie que les ouvrages suivants, qui sont au nombre de deux, auront chacun un prix de quinze cents francs ! Plus loin, plus fort : « quatre prix de mille francs » vont « à chacun des ouvrages suivants », ainsi chacun des quatre auteurs est invité à réclamer quatre fois mille francs ! Bibliquet : il est décerné « quatorze prix de cinq cents francs à chacun des ouvrages suivants » ! Au pied de la lettre, chacun des lauréats aurait droit à quatorze fois cinq cents francs, soit sept mille francs... Pour leur épargner des déconvenues, je préviens les lauréats que le rédacteur du palmarès ignore le sens des mots qu'il emploie. »

Et comme l'Académie a décerné le Prix de langue française à Mgr Lemaître, l'évêque des Noirs, dont on sait la haute influence dans le Soudan, M. Maurras conclut que le palmarès aurait été mieux rédigé sur les bords du Nil et du Congo.

Le fait est que la fantaisie introduite dans notre langue par ceux-là mêmes qui en ont le dépôt sacré, — le feu du temple éteint par les Vestales, si j'ose ainsi dire, — c'est la fin de tout. Le bolchevisme aurait-il pénétré dans les couloirs de l'Institut ? Qui diable peut avoir fait entrer le loup dans la bergerie ?

On a accusé les sportifs de larder la langue française d'expressions pittoresques parfois, mais barbares ou du moins étrangères — c'était tout un, jadis. Les bacheliers et les députés ont été convaincus plus justement de lèse-majesté contre la langue. Comment ne pas leur accorder la loi Béranger si l'Académie, en couronnant le mérite des écrivains, outrage la littérature par la plume du rédacteur du palmarès !

On pourrait l'exécuter en séance publique. Le président crierait : « Il a blasphémé ! » et les académiciens se couvriraient la tête de cendres. Mais cette mise en scène romantique a vieilli. Nous avons mieux. Il y a depuis quelques jours au ministère de l'instruction publique un lettré spirituel et délicat, M. Léon Bérard. Hâtons-nous de profiter de l'occasion. La présence rue de Grenelle d'un ami véritable de notre langue nous incite à lui demander d'user de ses prérogatives. En organisant un cours obligatoire de langue française à l'usage de MM. les Académiciens, il aura travaillé à son poste à la défense et à l'illustration de notre parler national.

La Langue Française compte que M. Léon Bérard fera son devoir.

P. B.

Les Chambres sont convoquées en session extraordinaire pour le 8 décembre

Paris, 30 novembre. — Par décret du Président de la République française, le Sénat et la Chambre des députés sont convoqués en session extraordinaire pour le 8 décembre 1919.

Pour l'approvisionnement de Paris en charbon

Paris, 30 novembre. — M. J. Cels, sous-secrétaire d'Etat aux travaux publics, vient d'intervenir auprès de M. Georges Leygues pour obtenir que les remorqueurs de la marine militaire soient mis à la disposition du service des transports de la Seine pour l'approvisionnement de Paris en charbon. Ces remorqueurs feraient le service du canal de Tancarville à Rouen, où ils relèveraient en quantité égale des remorqueurs de l'industrie privée, qui pourraient ainsi être employés entre Rouen et Paris.

M. Léon Bérard

Dans notre numéro de vendredi 28 courant, en annonçant la nomination des nouveaux ministres, nous ajoutions que M. Léon Bérard, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, avait appartenu successivement aux cabinets Combes, Rouvier et Sarrien. C'était une erreur qu'il nous faut rectifier : M. Léon Bérard a appartenu en réalité aux cabinets Poincaré, Briand, Barthou.

Les journaux de Paris vont reparaître

Paris, 29 novembre. — Un référendum avait été organisé par le Syndicat des typographes afin de décider la continuation ou la cessation de la grève. Le résultat de ce référendum a été proclamé dans un meeting qui a eu lieu cette après-midi à la Maison des Syndicats, rue Grange-aux-Belles. Par 800 voix contre 400, la reprise du travail a été décidée.

En outre il a été donné connaissance, au cours de ce meeting, d'une communication du ministère du travail offrant de s'interposer entre les patrons et les ouvriers de l'imprimerie pour obtenir la reprise du travail.

A la suite du référendum, cette proposition a été acceptée, et une délégation s'est rendue à six heures du soir au Syndicat de la presse parisienne pour décider dans une entrevue avec les représentants des imprimeurs et les directions des journaux les modalités de la reprise du travail.

Au cours de leur meeting, les grévistes ont en effet proclamé qu'ils ne voulaient pas qu'il y ait de représailles et des renvois à la suite de la grève.

Ce soir, les imprimeurs des journaux en grève ont tenu une nouvelle réunion rue Grange-aux-Belles. Après avoir entendu le compte rendu de la démarche faite vers la fin de la journée auprès des directeurs des journaux, les grévistes ont décidé de reprendre le travail lundi, à six heures du matin, pour les journaux du soir, et à dix-neuf heures pour les journaux paraissant le matin.

LE TEXTE DE L'ACCORD

Paris, 29 novembre. — A la suite des diverses entrevues entre patrons et ouvriers, la note suivante a été publiée dans la soirée, après accord entre les deux parties :

« La commission technique patronale du groupement des directeurs de journaux adhérents à la « Presse de Paris » déclare de nouveau que dans l'état économique actuel, il ne lui est possible d'accorder aucune nouvelle augmentation de salaire, et que la prolongation du conflit ne pourrait qu'aggraver cette situation. Les directeurs et imprimeurs de journaux sont tout disposés, dans la mesure où le travail et les places vacantes le leur permettront, de reprendre leurs ouvriers autant que possible aux postes qu'ils occupaient avant la grève.

» Les Chambres syndicales ouvrières prennent acte des déclarations des directeurs et imprimeurs de journaux. Elles expriment le regret que les circonstances ne permettent pas de leur accorder une augmentation de salaire qui leur paraît complètement justifiée par le renchérissement constant de la vie. Toutefois, désireuses, dans l'intérêt de leur industrie, de mettre fin au conflit actuel, confiantes dans l'avenir, dans l'esprit d'équité de leurs employeurs, et espérant la reprise des relations normales entre les organisations patronales et ouvrières, elles invitent leurs adhérents à reprendre le travail.

» En conséquence, après avoir pris connaissance du communiqué ci-dessus, la commission technique patronale du groupement des directeurs de journaux adhérents à la « Presse de Paris » et les Chambres syndicales ouvrières, réunies 37, rue de Châteaudun, décident d'un commun accord de le transmettre à toute la presse parisienne. »

Le traité de paix va revenir devant le Sénat américain

Washington, 30 novembre. — Le Congrès rentrant en session lundi, la discussion va reprendre avec une âpreté nouvelle au Sénat autour du traité de paix. Les républicains, partisans de modifications légères, vont s'employer énergiquement à trouver une base de discussion à laquelle se rallieront toutes les factions, car la lutte autour du traité de paix ne peut se prolonger davantage. Les républicains déclarent que, s'il veut sauver le traité, le président Wilson devra accepter les réserves Lodge dans leur essence. A cette condition, ils seront prêts, de leur côté, à faire quelques concessions. Les démocrates croient que le président est prêt aujourd'hui à faire un grand effort afin d'arriver à une entente. Le président s'occupe actuellement à rédiger avec M. Hitchcock son Message au Congrès. S'il persiste à refuser toute concession, le traité de paix sera, cette fois, définitivement battu. Mais si, au contraire, il montre une bonne volonté évidente d'arriver à un compromis, une entente entre les partis pourrait en résulter immédiatement.

La France relâche les navires allemands de la Baltique

Bâle, 29 novembre. — Le gouvernement français, prenant en considération la protestation allemande contre la capture de navires allemands au cours du blocus de la Baltique, vient d'ordonner la libération de ces unités. Les bâtiments qui avaient été internés vont rejoindre leurs ports respectifs.

Pourquoi la Serbie n'a pas signé le traité de paix

Belgrade, 28 novembre. — Le bureau de la presse communique la note suivante :

« La délégation du royaume serbe-slovène devait signer, en même temps que le traité de paix de Saint-Germain, les annexes, parmi lesquelles figurait une convention qui contient une nouvelle clause stipulant que les indemnités dues à la Serbie seront compensées par les dettes qui incombent aux nouvelles régions du royaume.

» C'est pour cette raison que notre délégation à la Conférence de la paix n'a pas signé le traité de Saint-Germain.

» Le gouvernement royal reconnaît du reste les dettes incombant aux nouvelles régions comme contributions de libération et les sommes que les dites régions devront verser au fonds commun pour un montant égal à la valeur des biens de l'Etat acquis. Il s'agit donc du mode de règlement des comptes et non pas du principe même des charges financières à supporter.

» Les nouvelles difficultés qui ont surgi à la Conférence de la paix, remettant à nouveau la signature du traité de paix à une date ultérieure, son altesse royale le prince régent a déclaré qu'il considérait comme de son devoir de se rendre à Paris. »

Denikine veut vaincre les bolcheviks mais il faut que l'Entente le veuille

DÉCLARATIONS DE M. MAKLAKOF

Paris, 29 novembre. — L'ambassadeur de Russie en France, M. Maklakof, qui revient du sud de la Russie, où il a été passer une quinzaine de jours pour entrer en contact avec le général Denikine, a fait les déclarations que voici dans une interview :

L'armée des volontaires

« L'armée des volontaires a été constituée par une poignée d'hommes chevaleresques et convaincus, qui, à aucun prix, n'ont voulu admettre qu'on pût traiter ni avec les bolcheviks ni avec les Allemands. Deux mille hommes, avec quelques canons, ont pensé qu'ils pourraient recréer la Russie. Chassés du Don, chassés même d'Ekaterinodar, où Kornilof a été tué, ils se sont reconstitués dans les montagnes du Caucase. Les cosaques de Kouban se sont joints à eux. Maintenant, après les péripéties que vous savez, ils ont toute l'Ukraine et tiennent un front de plus de deux mille kilomètres, qui va de Tzaritzine, sur le Volga, à Odessa, sur la mer Noire. Ils se recrutent régulièrement dans les pays arrachés aux bolcheviks. Denikine a plus d'hommes qu'il n'en peut habiller et armer. La grande difficulté est d'équiper ces soldats. Il ne peut le faire sans l'aide de l'Entente, qui a compris qu'on ne pouvait mettre sur le même plan les bolcheviks, qui ont trahi les alliés, et les volontaires, qui leur sont restés fidèles. L'état moral de l'armée est excellent. On voit, comme au temps de la Révolution française, des généraux de trente ans. L'armée n'est pas assez nombreuse pour le front immense sur lequel elle opère. De là les mouvements en avant et en arrière. L'opinion publique s'en inquiète beaucoup moins là-bas qu'ici, et Denikine est assuré d'arriver à Moscou.

Les problèmes de l'arrière

» Les problèmes de l'arrière sont plus difficiles. Dans un pays qui a subi en deux ans tant de changements, où tant de massacres ont été commis, où tant de ruines ont été consommées, il est difficile de rétablir rapidement l'ordre. Les forces de police et de gendarmerie manquent, tous les hommes étant envoyés au front. La vie économique a été détruite; il faut reconstruire. Ici encore l'aide extérieure est nécessaire. En voici un exemple :

» Nous pouvons exporter du charbon dont vous manquez. Mais fournissez des bateaux et payez notre charbon en marchandises fabriquées, dont nous manquons complètement, et en échange desquelles le paysan donnera son blé, qu'il ne vend pas, car il ne trouve rien à acheter.

» Comme dans tous les pays troublés, la spéculation est grande et les prix excessifs. Les fonctionnaires honnêtes ont bien de la peine à vivre. On voit ainsi jusque dans les plus hauts postes du gouvernement des ministres qui n'ont pas de quoi payer des domestiques. La femme du président du conseil lave sa vaisselle elle-même.

La situation politique

» Petliura n'existe plus comme chef d'armée. Les troupes galiciennes — ce qu'il y avait de meilleur — ont passé à Denikine. A la tête de bandes armées, il mène une guerre de guérillas et suscite des troubles à l'arrière. Mais on peut espérer que cette affaire sera rapidement réglée. Pour ce qui concerne l'Ukraine, le général Denikine lui reconnaît l'autonomie la plus large, le droit d'avoir ses écoles, sa culture, mais il ne saurait être question de son indépendance. L'indépendance de l'Ukraine est une création toute nouvelle, toute artificielle, qui est l'œuvre, pendant la guerre, de l'Allemagne et de l'Autriche.

» En politique intérieure, le général Denikine ne veut admettre qu'un gouvernement de coalition. Pendant la guerre, il est pour l'union sacrée. Une fois vainqueur, seule la Russie libérée aura pouvoir de prononcer sur son régime. En fait, Denikine est surtout combattu à droite, mais il ne variera pas de la position qu'il a prise.

La question des races

» En ce qui concerne la question des races, l'égalité des droits est acquise, et personne aujourd'hui ne songe à revenir sur ce point capital. Mais il ne faut pas se dissimuler qu'il y a dans les populations un antisémitisme assez violent, et cet antisémitisme est devenu plus fort chez les populations qui ont souffert de la terreur bolcheviste, quand elles ont vu que l'immense majorité des chefs bolchevistes étaient des juifs. Du reste, les détestables instincts antisémites ont été exploités successivement par tous les partis: par Petliura, d'abord, qui a suscité maints pogroms, ainsi que l'a établi la commission d'enquête américaine; par les bolcheviks eux-mêmes, qui ont commencé les fameux pogroms de Farlof, et qui, à Kharkoff, tâchaient de soulever la population russe de la ville contre Denikine en montrant en lui le défenseur des juifs. Denikine fait de son mieux pour combattre cet antisémitisme. A Kiev, des conseils de guerre ont condamné des soldats qui avaient tué des juifs. Les ordres les plus stricts ont été donnés par les généraux pour que la population juive soit respectée. Mais il faudra du temps et une volonté de fer pour que les passions déchaînées s'apaisent dans un pays qui a été si profondément bouleversé.

» Le général Denikine prétend qu'il pourra battre les bolcheviks. »

Les Polonais ont fait leur jonction avec Denikine

Varsovie, 30 novembre. — L'armée polonaise a fait sa jonction avec l'armée du général Denikine, lequel a envoyé une délégation militaire à l'armée polonaise qu'il considère comme une armée alliée.

Concentration bolcheviste contre les Polonais

Varsovie, 30 novembre. — Des forces bolchevistes, prélevées sur les fronts de Koltchak et de Denikine, sont amenées en grand nombre sur le front polonais.

Les bolcheviks exploitent les déclarations pacifiques de M. Lloyd George

Londres, 30 novembre. — Tchitcherine, ministre des affaires étrangères de la République des Soviets, a déclaré à un correspondant anglais qu'il se félicitait des derniers discours pacifiques faits par M. Lloyd George au sujet de la Russie :

« Discours qui, dit-il, ont créé une profonde impression parmi les masses du peuple russe, et qui sont de nature à permettre l'établissement d'une bonne entente entre les deux pays, comme le désire vivement le gouvernement des Soviets. »

Il a exprimé le regret que le gouvernement américain, que les bolcheviks avaient cru d'abord animé de meilleures intentions que les autres alliés, ait modifié son attitude, et ajoute que c'est le gouvernement anglais qui en profitera. Il termine par une série d'attaques contre les hommes politiques français, et se déclare heureux que le premier ministre britannique se soit enfin libéré de l'influence qu'ils exerçaient sur lui.

La manœuvre du ministre des affaires bolchevistes est trop claire pour avoir ici la moindre succès.

EN BELGIQUE

Déclarations du nouveau président du conseil

Bruxelles, 29 novembre. — Exposant à un collaborateur de la « Libre Belgique » le programme du nouveau gouvernement, M. Delacroix, parlant de la situation internationale de la Belgique, a dit que cette dernière doit s'appuyer solidement sur la France et l'Angleterre.

Le ministre a ajouté qu'il ne peut être question d'une union économique avec la France, qui engloberait la Belgique dans le système français. Les commerçants et les industriels belges ne la désirent pas. Mais une entente est possible sur d'autres bases.

En ce qui concerne la question des langues, le nouveau ministère a estimé que le meilleur moyen est de charger une commission parlementaire du soin d'étudier le problème dans son entier.

Le ministre a dit ensuite que le gouvernement est hostile à la nationalisation des charbonnages existants, mais qu'il ne fera pas d'objection à ce que, à titre d'expérience, l'Etat tente une exploitation directe des mines du Limbourg non encore concédées.

Le ministre a terminé en disant que l'on s'est mis d'accord pour baser le statut de l'armée sur une réduction aussi grande que possible du temps de service.

EN DANEMARK

L'agitation au Danemark au sujet de Flensbourg

Copenhague, 30 novembre. — Une lutte acharnée a commencé au Danemark pour et contre la politique adoptée par le gouvernement au sujet de la question de Flensbourg. Le gouvernement, appuyé par les radicaux et les socialistes, s'oppose à l'idée d'accepter le retour de Flensbourg si un vote fait voir qu'il y a une majorité allemande dans cette ville, tandis que l'opposition, et notamment les conservateurs, demande à tout prix la restitution de cette ancienne ville danoise, arrachée au Danemark et germanisée par l'émigration venue de la nation allemande.

Des manifestations puissantes des deux camps ont lieu partout dans le pays. Tous les jours, des réunions se tiennent, tant à Copenhague que dans les provinces; des résolutions sont votées protestant contre l'attitude du gouvernement.

EN ESPAGNE

Un pret commercial de l'Espagne à la France pour l'achat de vins espagnols

Madrid, 30 novembre. — Le conseil de la Banque d'Espagne s'est réuni pour examiner l'ordonnance royale que lui a adressée le ministre des finances concernant l'augmentation du prêt commercial consenti à la France par l'Espagne. Cette augmentation serait de 35 millions de pesetas, qui seraient fournies à des conditions analogues à celles du prêt précédent par le consortium des banques espagnoles. Ces 35 millions serviraient notamment au paiement des achats de vins.

AUX ETATS-UNIS

Ajournement de la Conférence internationale du travail

Washington, 29 novembre. — La Conférence internationale du travail a été ajournée « sine die ». Si la Suisse adhère à la Ligue des nations, il est probable que la prochaine réunion de la Conférence aura lieu à Genève.

Avant de se séparer, la Conférence a adopté dix des propositions en discussion, y compris la journée de huit heures, la semaine de quarante-huit heures et le congé payé aux ouvrières en état de grossesse.

Le conflit entre les Etats-Unis et le Mexique

Washington, 30 novembre. — Le général Carranza s'efforce délibérément de provoquer les Etats-Unis, espérant par là empêcher une nouvelle révolution en gagnant à sa cause ses rivaux politiques.

On croit que le département d'Etat exigera de Carranza que ceux qui se rendirent coupables de la mort de M. Wallace soient punis. A moins que le général Carranza n'ait donné des compensations satisfaisantes pour la mort de M. Wallace et l'emprisonnement de l'agent consulaire Jennkins, il y a lieu de croire que le département d'Etat se décidera à rompre les relations diplomatiques avec le Mexique, cessera de reconnaître le gouvernement de Carranza, et que le Mexique sera considéré comme hors la loi internationale. Une intervention armée n'est pas envisagée; mais, vu la rupture des relations diplomatiques, la nécessité de renforcer la garde de la frontière s'imposera probablement.

Les besoins des ports français

OPINION D'UN EXPERT AMERICAIN

Dans sa revue bi-mensuelle du commerce international, la Chambre de commerce américaine de Paris consacre un article aux ports de la France, en citant les résultats d'une enquête à ce sujet faite par un correspondant de la commission maritime des Etats-Unis. La conclusion principale à laquelle on est arrivé, c'est que la France a grand besoin d'une direction centralisée pour le développement et le contrôle de ses ports. Une telle direction existe en Amérique. En France, au contraire, les Chambres de commerce locales partagent avec l'administration des ponts et chaussées et le gouvernement ce contrôle, qui manque ainsi d'unité et est sujet aux tiraillements des idées et des intérêts divers et souvent opposés.

« Il faut, dit l'écrivain, que la France apprenne, ce que d'autres nations ont appris par une expérience coûteuse, que les besoins du pays entier sont beaucoup plus importants que ceux d'une localité ou d'un groupe d'hommes quelconque. Aussi longtemps que persisteront les conditions actuelles, les ports de France ne seront que locaux dans leur caractère, contrôlés pour le bénéfice des intérêts locaux et d'un nombre de personnes relativement petit.

» Un grand port libre en France s'impose d'urgence, pareil à celui de Hambourg en Allemagne. Plusieurs ports peuvent servir à cette fin, surtout si l'on veut profiter autant que possible des constructions qu'y a laissées l'armée américaine. A Montoir, près de Saint-Nazaire, par exemple, les ingénieurs américains ont édifié cent cinquante magasins-dépôts, qui couvrent une longueur de terrain de plus de trois kilomètres. »

L'auteur préconise les avantages de Brest comme grand port, et il opine que l'objection très sérieuse fondée sur sa distance de Paris pourrait être facilement compensée par des améliorations de transport par terre, surtout en ce qui concerne la vitesse et la régularité. Le Havre manque de place. Souvent quarante ou même cinquante vaisseaux sont forcés d'y stationner faute de postes disponibles aux quais.

A Bordeaux, il importe de le dire, cet inconvénient n'existe pas, et le port est susceptible d'un développement égal à toutes les exigences possibles d'un commerce mondial dont l'accroissement ne saurait avoir de limites.

B. D.

LES PROJETS du nouveau ministre du travail

Paris, 30 novembre. — M. Jourdain, député du Haut-Rhin, nouveau ministre du travail, a brièvement esquissé son programme ministériel au cours d'une interview :

« Je suis décidé, a-t-il dit, à faire respecter les droits des travailleurs, tous leurs droits, à condition qu'ils ne veuillent les exercer que dans les limites de leurs devoirs. Quant à la législation du travail, je crois qu'il faudra faire un amalgame des lois alsaciennes et des lois françaises. Les lois ouvrières allemandes en Alsace avaient de bons côtés en ce qui concerne surtout les dispositions relatives à l'invalidité et aux retraites. Je m'efforcerai de m'en inspirer pour le plus grand bien de nos ouvriers. »

Sur les rapports entre le capital et le travail, M. Jourdain est formel, et sa réponse est un gage certain des efforts qu'il fera pour éviter le plus possible de graves conflits :

« Le patron et l'ouvrier, dit-il, doivent s'entendre; ils doivent collaborer dans leur intérêt réciproque. Le travailleur doit être libre de se syndiquer ou non s'il le désire. Il n'y a d'ailleurs pas d'inconvénients à mon avis à ce qu'un patron discute, en cas de conflit, avec ses ouvriers accompagnés d'un représentant de leur Syndicat, surtout s'il s'agit d'un règlement d'ordre général; mais je crois que les questions d'ordre intérieur doivent se traiter directement entre le patron et les seuls délégués de ses ouvriers. De plus en plus, je le pense, conclut M. Jourdain, des conversations devront avoir lieu entre les Syndicats ouvriers et patronaux, les uns et les autres étant puissants et soucieux d'équité. Ainsi sera assuré le développement rapide de nos ressources, qui permettra la guérison rapide de nos blessures. »

Aux renseignements que nous avons déjà publiés sur M. Jourdain, ajoutons ceux-ci :

M. Jourdain, qui est propriétaire à Altkirch d'une usine de tissage de coton datant de près d'un siècle, s'est toujours attaché à améliorer le sort de ses ouvriers dans le sens le plus large et le plus généreux. Son usine a été complètement détruite par l'artillerie, et les Allemands se sont livrés à une destruction systématique de sa demeure.

L'ENTREE D'UNE SECTION DE VOTE
Les distributeurs de bulletins de vote remettent les listes de candidats aux électeurs
Photo *PETITE GIRONDE*.

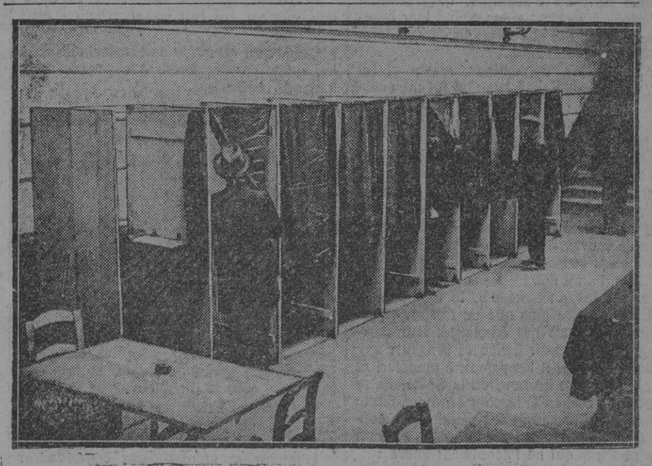

LES « ISOLOIRS » DANS LESQUELS LES ELECTEURS PREPARENT LEUR BULLETIN DE VOTE — Photo *Petite Gironde*

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 1er décembre 1919

(124)

LA FILLE DE DON JUAN

Par Pierre SALES

QUATRIEME PARTIE

II

Répétition générale

(Suite)

Puis, s'appuyant, instinctivement, à une colonnette supportant un buste :

— Qu'or. est bien, ici... bien au calme... Il y avait une cohue, dans les couloirs... mais une excellente cohue, tu sais, où l'on ne disait que du bien de toi... Seulement on y étouffait... Il fait trop lourd, d'ailleurs, aujourd'hui... beaucoup trop lourd... Mais chut !... les trois coups ! Si jamais j'aurais cru que ce serait pour toi qu'on les frapperait un jour !... Trois coups... la toile se lève... Catherine Marbaud est en scène... Elle a beaucoup de talent, tu sais, cette fille-là...

Gaston détourna un peu la tête : il avait réussi jusqu'alors à ne pas parler pour ainsi dire de la comédienne, devant son père... Quand il regarda de nouveau le banquier, celui-ci avait un rire enfantin et bredouilla cinq ou six phrases, pas très claires, où il était encore question de la gentillesse, du dévouement de Catherine Marbaud... Puis il dit des choses très vagues, son regard se voila... Puis il eut un sursaut, une lueur dans les yeux, parce que des applaudissements venaient d'éclater... Dès la première scène, le succès se dessinait. Mais, très certainement, l'intelligence du banquier s'obscurcissait, et très vite, car, au bout d'un instant il se remettait à parler, à bredouiller plutôt, sans achever ses phrases et en mélangeant les choses les plus étrangères les unes aux autres : la pièce de son fils... la dernière liquidation de la Bourse... les Tierras Coloradas...

— Père... père, murmurait Gaston, tout tremblant, je crois qu'il nous faudrait un peu d'air... Voudrais-tu que nous nous en allions nous promener tous les deux ?

— Nous en aller d'ici, petit ?... Quand tout Paris va défiler pour t'apporter ses félicitations !...

— Rien que jusqu'à la place du Théâtre-Français, père... ou au

La nouvelle Chambre

L'ORGANISATION DES GROUPES

Paris, 29 novembre. — Dans le salon de la Paix, M. Siegfried, doyen d'âge, président provisoire, qui a pris l'initiative de prévenir les délégués des différents partis en vue de la constitution des groupes politiques prévus par le règlement pour la nomination des grandes commissions permanentes, a donné des indications sur la composition de ces groupes.

Il y avait onze groupes dans la précédente législature. Il est possible que dans la nouvelle Chambre il n'y en ait plus que six, qui seraient les suivants :

1. Groupe des droites : environ cent membres.
2. Groupe de l'entente républicaine démocratique (progressistes) : environ cent cinquante membres.
3. Groupe des républicains de gauche : environ cent cinquante membres.
4. Groupe de la gauche radicale : environ soixante-dix membres.
5. Groupe des radicaux-socialistes : environ soixante-dix membres.
6. Groupe des socialistes de différentes nuances : environ quatre-vingts membres.

Il y aurait ainsi, d'après les prévisions de M. Siegfried, environ trois cent soixante-dix membres au centre.

La nomination des commissions par les bureaux est à proscrire; elle a toujours provoqué des intrigues, créé des coteries et empêché la représentation des partis selon leur importance; de plus, elle multiplie forcément le nombre des commissions, déjà trop considérable.

Il y a aussi intérêt à réduire le nombre des commissions; on pourrait par exemple réunir les commissions des douanes et du commerce, celle de la marine de guerre et de la marine marchande, et constituer une grande commission du budget avec les deux commissions du budget et de la législation fiscale.

Exposant ensuite le programme de la rentrée du 8 décembre, M. Siegfried a ajouté : « Ce jour-là, je prendrai place au fauteuil à trois heures. Lorsque la Chambre sera au complet, la députation d'Alsace et de Lorraine fera son entrée en corps. Toute la salle se lèvera et les acclamera. Les tribunes se joindront sans doute à cette manifestation patriotique et je prononcerai un discours, dans lequel je saluerai d'abord le retour de nos frères exilés. Quoique ce soit une entorse au règlement, qui s'impose ce jour-là, un député d'Alsace lira la déclaration des Alsaciens et Lorrains rédigée à Strasbourg. Ensuite aura lieu le tirage au sort du bureau, et la séance sera levée.

» Le mardi, la Chambre vérifiera les élections dans ses bureaux; le mercredi, auront lieu les validations en séance publique. Jusque que les trois quarts des députés pourront être validés ce jour-là. A la demande d'un grand nombre de députés, la Chambre s'ajournera jusqu'après les élections au Conseil général, et c'est à ce moment là seulement qu'aura lieu l'élection du bureau définitif ».

La journée de M. Clemenceau

Paris, 29 novembre. — M. Clemenceau a reçu cette après-midi le maréchal Foch, ainsi que le général Weygand et les généraux Alby, chef d'état-major de l'armée, et Noblet, chef de la mission militaire à Berlin, avec lesquels il a eu un assez long entretien.

Le président du conseil s'est rendu dans le courant de l'après-midi chez l'émir Faycal, avenue du Bois-de-Boulogne, avec lequel il a causé environ une demi-heure. Il était accompagné du général Mordacq, chef de son cabinet militaire.

Une protestation des négociants en vins de Béziers

Béziers, 30 novembre. — Un groupe de commerçants en vins de Béziers vient d'adresser au ministre des travaux publics et des transports une lettre protestant contre les prix très élevés des plate-formes et des réservoirs, et leur livraison trop lente.

Le trafic du charbon

Paris, 30 novembre. — La police vient d'arrêter trois jeunes gens, qui s'étaient improvisés charretiers et livreurs de charbon. Ces individus transportaient du combustible rue Caumartin quand les inspecteurs constatèrent qu'ils avaient détourné la moitié du chargement qu'ils devaient livrer. L'enquête du service de la répression des fraudes a établi qu'ils revendaient le charbon détourné 260 fr. la tonne au lieu du prix normal de 110 fr., et qu'ils se livraient en outre au trafic des tickets.

L'Amérique et le traité de paix

Le compromis en suspens

Washington, 29 novembre. — Etant donnée la proximité de l'ouverture de la nouvelle session du Sénat lundi prochain, les tentatives de compromis entre partisans et adversaires de la ratification du traité sont suspendues jusqu'à cette date.

Etats-Unis et Mexique

New-York, 28 novembre. — Le gouvernement mexicain, répondant au gouvernement des Etats-Unis à propos de l'agent américain Jenkins, dont les Etats-Unis demandaient la libération, repousse cette demande en faisant observer que M. Jenkins pouvait obtenir sa libération sous caution en versant 1,000 piastres, mais que jusqu'à présent il n'a pas voulu faire usage de ce droit. La note mexicaine insiste également, sur un ton que l'on considère ici comme assez provocant, sur l'impossibilité où le gouvernement mexicain se trouverait d'intervenir dans une affaire qui dépend exclusivement de l'autorité judiciaire.

Le gouvernement des Etats-Unis est disposé à la plus grande mansuétude, car il tient particulièrement à éviter un conflit pendant la maladie du président Wilson; mais l'attitude adoptée par le gouvernement mexicain peut précipiter les choses.

Combats démentis

Mexico, 29 novembre. — Les bruits selon lesquels des combats auraient été livrés au Mexique sont sans fondement. Le calme règne dans la capitale.

Secousses sismiques

Toulouse, 29 novembre. — La nuit dernière, vers une heure trente, un tremblement de terre a été ressenti à Toulouse. La secousse a été légère et a duré cinq à six secondes. La même secousse a été ressentie à Agen vers la même heure.

Dans les P. T. T.

Paris, 30 novembre. — MM. Beyens, commis à Paris, passe à La Roche-sur-Yon; Dassié, commis à Bordeaux, passe à Lyon; Roumazeilles, commis à Mont-de-Marsan, passe à Amiens; Miquel, commis à Roubaix, passe à Bordeaux; Sudrie, commis à Libourne, passe à Paris; Subertie, commis à Paris, passe à Auch; Barthélemy, commis à Saint-Etienne, passe à Foix; Lacombrade, commis à Paris, passe à Figeac.

M. Welschinger, agent mécanicien des services téléphoniques de Paris, est nommé agent mécanicien principal de Toulouse.

M. Dumas, agent mécanicien à Bordeaux, est nommé agent mécanicien principal à Bordeaux.

MM. Flescher, commis à Angoulême, passe à Villeneuve-sur-Lot; Simon, commis à Aurillac, passe à Paris.

Mmes Chambon, employée à Bressuire, passe à Angers; Rivet, employée à Saint-Lô, passe à La Roche-sur-Yon; Mlle Bourdon, employée à Paris-Central, passe à Niort (R. P.); Mmes Descazal, employée à Chartres, passe à Limoges-Central; Poumeroulie, employée à Bourges, passe à Limoges-Central; Barret, employée à Bressuire, passe à Cognac; Mlles Filleul, employée à Saint-Maur-des-Fossés, passe à La Rochelle; Gillet, employée à Bordeaux, passe à Paris; Gauthier, employée à Limoges, passe à Saint-Julien.

Mmes veuve Deyres, postulante, est nommée employée à Poitiers (R. P.); veuve Bayle, postulante, est nommée employée à Poitiers; veuve Cause, postulante, est nommée employée à Poitiers; Bizot, postulante, est nommée employée auxiliaire à Poitiers; Mlles Pasquier, employée à Tours, passe à Bayonne; Augier, employée à Vernon, passe à Saintes; Mmes Aimand, employée à Saint-Jean-de-Luz, passe à Béthune; Matahan, employée à Saintes, passe à Bordeaux (Saint-Augustin); Naudin, employée à Paris, passe à Pauillac; Sans, employée à Paris, passe à Auch; Mlles Dordessoules, employée à Paris, passe à Bordeaux (téléphone); Barron, employée à Paris, passe à Bordeaux; Muselli, employée à Roubaix, passe à Bordeaux (Saint-Augustin); Filloz, employée à Paris, passe à Bordeaux (Saint-Augustin); Mmes Bernachy, employée à Dax, passe à Bayonne; Saint-Jean, employée à Pau, passe à Quimper.

LA VIE SPORTIVE

Courses à Vincennes

SAMEDI 29 NOVEMBRE

Voici les résultats de la journée :

PRIX DE SOULAC (au trot monté), 3,600 fr., 2,500 mètres. — 1er, *Paulette-Dancourt* (Jean-Cot); 2e, Mme Auberger; 3e, *Patriote* (M. de Moussac); à M. F. Marin; 7e, *Quirinal* (Leverrier), à M. H. Ballière.

Non placés : Gigolette (Castel), Quoniam (A. Morel), Quolibet (Lintant).

Durée : 1er, 4' 16" 3/5; 2e, 4' 18" 2/5; 3e, 4' 18" 3/5.

PRIX DE MENNEVAL (au trot attelé), 3,000 fr., 2,600 mètres. — 1er, *Quinconce* (Riand), à M. Olry-Rœderer; 2e, *Quintaine* (Simonard), à M. T. Cabanes; 3e, *Quetteville* (Levenier), à M. H. Ballière.

Non placés : Que-Veux-Tu (M. Capelle), Quinte (V. Cavey).

Durée : 1er, 4' 26"; 2e, 4' 27" 4/5; 3e, 4' 30".

PRI DE SAINT-BRIEUC (au trot monté), 4,000 fr., 2,700 mètres. — 1er, *Pirouette* (L. Dufour), à M. G. Venet; 2e, *Off* (Verzeele), à M. G. Amar; 3e, *Oublié* (Dessauze), à M. Aubergé.

Non placés : Prince-Albert (Lepelletier), Oville (Boivin), Perdrix (Lintant), Oxford (Guérault).

Durée : 1er, 4' 20" 1/5; 2e, 4' 20" 1/5; 3e, 4' 20" 2/5.

PRIX DE TURIN (au trot attelé), 8,000 fr., 2,500 mètres. — 1er, *Pro-Patria* (Th. Monsieur), à M. J. Cabrol; 2e, *Oscar* (Verzeele), à M. Hémard; 3e, *Ollie-Dak* (E. Tambert), à M. C. Rousseau; 4e, *Pur-Jus* (Pentecôte), à M. C. Jeanne.

Non placés : Quick-Silver (Tambert), Orsay (J. Poey), Octeville (Pentecôte).

Durée : 1er, 3' 56" 1/5; 2e, 3' 57" 1/5; 3e, 3' 58" 3/5.

PRIX MEMBRINO (au trot monté), 5,000 fr., 2,600 mètres. — 1er, *Quintilien* (Lintant), à M. Olry-Rœderer; 2e, *Quarantaine* (Riand), à M. Olry-Rœderer; 3e, *Qui-Sait ?* (Dessauze), à M. A. Aubergé.

Non placés : Querville (L. Dufour), Quimperlé (M. Pejotte).

Durée : 1er, 4' 16" 2/5; 2e, 4' 19" 3/5; 3e, 4' 27".

PRIX DE GRANVELLE (au trot attelé), 4,000 fr., 2,800 mètres. — 1er, *Lieutenant* (Courtade), à M. A. Planchon; 2e, *Namrod* (le propriétaire), à M. Willemsen; 3e, *Javotte* (Isabel), à M. G. Venet.

Non placés : Onwar-Star (J. Sourroubille), Mutigny (Simonard).

Durée : 1er, 4' 27" 4/5; 2e, 4' 28"; 3e, 4' 31" 3/5.

CHEVAUX		Pesage	Pel. 1/10 fr.	5 fr.
Paulette-Dancourt	G	25 50	25 50	
—	P	17 50	12 50	
Patriote	P	24 »	10 »	
Quinconce	G	22 »	13 50	
—	P	14 50	9 50	
Quintaine	P	26 »	14 50	
Pirouette	G	74 »	41 50	
—	P	27 »	15 50	
Off	P	16 50	9 50	
Pro-Patria	G	104 »	53 »	
—	P	42 »	19 »	
Oscar	P	20 »	11 50	
Ecurie Olry-Rœderer	G	15 »	6 50	
Quintitien	P	18 »	10 50	
Quarantaine	P	15 50	8 »	
Lieutenant	G	43 50	16 50	
—	P	18 »	9 50	
Namrod	P	15 »	8 50	

AVIATION

Londres-Australie

Saint-Raphael, 29 novembre. — L'avion anglais piloté par le lieutenant Rende et monté par les lieutenants Williams et Bottes, ingénieurs, et le capitaine Wilkings, officier de marine, qui tente le raid Londres-Australie, a atterri au centre d'aviation de Fréjus, à Saint-Raphael. Cet avion partira aujourd'hui samedi pour Rome.

Raid d'hydravions

Toulon, 29 novembre. — L'escadrille d'hydravions commandée par le lieutenant de vaisseau Le Franc, partie de Saint-Raphael, qui avait dû faire escale à Toulon, est repartie dans la soirée. La préfecture maritime a été avisée que l'escadrille, après avoir essuyé une tempête, était arrivée à Rosas, en Espagne.

CONTES ET NOUVELLES

LE VAURIEN

Il avait de la vie une philosophie assez étrange à cause des singuliers parents que la Nature lui avait donnés.

C'étaient deux chanteurs ambulants, grands buveurs d'absinthe, qui restaient enfermés à se chamailler quand leur bourse était pleine et qui partaient « travailler » quand ils avaient faim.

Alors, pâles, déguenillés, amers et furieux, ils chantaient à tue-tête les mélancolies, les désespoirs, les délires et les ivresses de l'amour, sur le rythme des valses lentes.

Dès l'âge de trois ans, « le môme » qui les suivait en se dandinant sur ses jambes courbes se persuada que les chansons étaient synonymes de misère et de famine.

Il les haïssait et refusait de joindre sa voix de fausset au duo paternel, avec une obstination sans défaillance.

Aussi, banni des libations sur le zinc qui suivaient les « tournées », le môme n'apprit pas à boire plus que de raison; et devant la démence qui emplissait leur mansarde, il demeurait lucide et songeur.

Ses journées, il les passait à mendier, et le plus souvent au bord de la Seine, entre le pont de l'Alma et le pont des Arts. Cette situation lui procurait des plaisirs peu coûteux. Il lui arrivait de confier en courant aux passants qui ne l'écoutaient guère :

— Y a un macchabée sous l'pont ! On l'tire d'l'eau ! C't un type qui s'a jeté du haut du parapet !

Sauf les chansons et les duos d'amour, tout lui était distractions et plaisirs.

A l'âge de douze ans il fut placé chez un marchand de charbons, et il descendait dans les caves du matin au soir, affligé d'une gibosité sombre et poussiéreuse qu'il rejetait dans l'ombre avec un soupir de satisfaction.

Les coups de pied que lui allongeait son maître le trouvaient patient; il ne concevait pas la vie sans cet ingrédient pédagogique et s'en accommodait.

Il ne se révolta que devant l'injustice. Un jour qu'exténué il remontait d'une cave après avoir vidé le dixième sac dont son maître l'avait chargé, il fut pris entre les deux feux d'une discussion furieuse : deux sacs de trop avaient été descendus ! A qui la faute ? L'enfant apprit que c'était la sienne, et il fut somme de réparer son erreur.

Pâle de colère et de fatigue, révolté dans sa confuse notion de la justice, il résista, discuta, insulta à son tour.

— Quelle vermine ! s'écria le groupe scandalisé.

Le garçon fixa un instant tous ces regards ennemis; puis, sournoisement, il s'approcha de la charrette, saisit des boulets de charbon et les jeta vers son maître de toute sa force.

Puis il s'enfuit. Un boulet restait dans sa main gauche. Il le lança avec rage dans un salon d'entresol dont la fenêtre ouverte laissait pesser le refrain d'une valse lente...

Grisé par sa rancœur comme par l'absinthe, il courait, à demi fou, ameutant les badauds.

— Comme il court ! disait-on. C'est quelque vaurien qui fuit une correction bien méritée !

Or, la nuit venait, la nuit maternelle dont les voiles enveloppèrent « le vaurien », le long des ruelles qu'il suivait d'instinct.

Une lucidité partielle lui revint dès que la Seine brilla tout au bout. Le souffle court, il se laissa tomber sur le sol et écouta la chanson de l'eau, plus douce pour lui que celle des hommes.

Bientôt une sorte de clapotis frappa ses oreilles. Il se dressa.

— C'est-y un bourgeois qui s'a laissé tomber ? murmura-t-il. Non ! mais des fois ! C'est un chien ! Il va couler ! Hé, gros père ! Attends un peu !

En un instant débarrassé de sa veste, le jeune garçon s'élança dans le fleuve.

Affaibli, le chien se laissait entraîner par le courant qui était rapide, les dernières pluies ayant gonflé la Seine, et la tâche était rude pour le sauveteur.

— Mazette ! haletait-il. C'est-y qu'on va f... le camp jusqu'aux Amériques ? Approche, quoi ! ou j'm'en retourne !

L'intelligent animal parut comprendre. En un dernier effort il obliqua vers le jeune garçon qui le saisit par le collier et l'entraîna vers la berge. Il suffoquait. Ses oreilles bourdonnaient comme des ruches.

— J'peux pus ! J'crois qu'on va boire l'apéro, l'dernier avant d'être des macchabées nous aussi... On te pleurera pas, s'pas ?... Moi non plus. J'suis qu'un vaurien, qu'on dit... J'm'étouffe... Oh ! la terre ! C'est ça, tire-moi, j'ai pus de forces... Ça... ça y est !

Quelques instants plus tard, l'enfant sauvé de l'étreinte du fleuve tombait épuisé sur la berge et fermait les yeux.

Ses dents claquaient; des lueurs rouges et fantomales passaient derrière ses paupières glacées; des images confuses se succédaient devant sa pensée comme au cinéma, et, les dominant toutes, deux maigres silhouettes déguenillées allaient et venaient dans la nuit au rythme d'une valse lente.

Soudain une étrange musique frappa les oreilles du jeune garçon et secoua sa torpeur : le chien, fou de joie, gambadait autour de son sauveur, puis il léchait ses mains et son visage avec des cris plaintifs.

— Oh ! la là ! quelle musique ! murmura l'enfant. Ça va ! La ferme maintenant ! J'aim' pas les chansons, tu sais ?... J'veux dormir... J'sais pas c'que j'ai...

Et tandis que Paris grondait autour de lui, ignorant son dévouement puéril et sublime, « le vaurien » s'évanouit sous les étoiles qui doucement s'allumaient.

Isabelle SANDY.

BORDEAUX

IL Y A UN AN

1er DECEMBRE 1918

Les troupes alliées franchissent la frontière allemande. Proclamation du maréchal Foch aux populations de la Prusse rhénane.

Renonciation du kronprinz à la couronne qui pourrait lui revenir.

M. Henry Deutsch de la Meurthe

Les obligations de la période électorale ne nous ont pas permis, en annonçant l'autre jour la mort de M. Henry Deutsch de la Meurthe, de rendre hommage comme nous l'aurions désiré — et comme il le méritait si hautement — à ce parfait galant homme, qui était aussi un homme d'action, d'initiative et de progrès.

Sa vie a été consacrée tout entière au labeur le plus fécond pour ses concitoyens. Né à Paris en 1846, Henry Deutsch de la Meurthe fut appelé à diriger avec son frère, M. Emile Deutsch de la Meurthe, les importants établissements industriels qu'avait fondés leur père. Ce fut pour lui l'occasion d'une généreuse collaboration à l'essor de l'aviation. Fondateur du prix de 100,000 fr. gagné par Santos-Dumont en 1901, Henry Deutsch de la Meurthe, lors de la fugue du dirigeable « Patrie », en 1906, faisait don au ministère de la guerre de son dirigeable « Ville-de-Paris », qui, après plusieurs essais, réussissait à gagner son port d'attache, Verdun, par ses propres moyens.

On sait que le nombre des prix qu'il créa par la suite est considérable. En 1909, après le meeting de Reims, M. H. Deutsch de la Meurthe dota l'Université de Paris de l'Institut aérotechnique de Saint-Cyr, création bientôt suivie de la fondation d'une chaire d'aéronautique au Conservatoire des arts et métiers. Enfin, en 1919, il assurait par une dotation magnifique l'avenir de l'Aéro-Club de France.

Dans la foule des notabilités qui se pressaient à ses obsèques, M. Henry Deutsch de la Meurthe ne comptait que des amis. La distinction de son esprit, l'affabilité délicate de son accueil, la discrète ferveur de son dévouement à ses amis, non moins que sa générosité légendaire, lui avaient conquis la respectueuse estime et l'affection de tous. Comme dit avec une éloquente concision l'épitaphe antique : « Il a passé en faisant le bien. »

M. Henry Deutsch de la Meurthe était aussi connu qu'aimé dans notre région : il avait épousé Mlle Edmond Rabba, dont le nom évoque une des plus anciennes et des plus estimées familles de Bordeaux. Il laisse trois filles, Mme Arthur Weisweiller, Mme Suzanne Deutsch de la Meurthe, et Mme Gaston Gradis, dont le mari appartient à une de nos vieilles familles bordelaises.

Nous prions la famille de M. Henry Deutsch de la Meurthe, de trouver ici l'expression de nos très sincères condoléances.

P. B.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

On vote dans un calme parfait

Comme il y a quinze jours, nos concitoyens répondaient en masse à l'appel « aux urnes » qui leur avait été adressé en vue des élections législatives, de même, en ce dimanche 30 novembre, ils ont voté en nombre considérable à l'occasion des élections municipales.

Dès l'ouverture des bureaux, à huit heures, les électeurs se hâtent chacun vers sa section de vote.

Devant les bureaux il y a un peu plus d'animation que le 16 novembre. C'est qu'aujourd'hui, il y a des distributeurs de listes. Au chapeau, à la casquette ou au bras, ces distributeurs ont fixé respectivement un exemplaire des bulletins qu'ils ont mission de remettre aux électeurs. C'est, le cas échéant, une indication pour ceux de nos concitoyens qui n'ont pas reçu les diverses listes à domicile.

Les distributeurs ne se livrent à aucun tapage, à nulle manifestation déplacée. Il fut une époque où les distributeurs agissaient pas « triés sur le volet », et où ils n'hésitaient pas à provoquer du scandale.

Que les temps sont changés ! Les citoyens embauchés pour distribuer les listes ont maintenant une attitude tout à fait correcte, des plus dignes. Ils ne font plus, comme leurs prédécesseurs, la navette entre le débit du coin et la section de vote. Ils se contentent de donner aux passants les listes dont ils sont détenteurs.

Dans les salles, le vote s'effectue rapidement. L'électeur se munit d'une enveloppe bleue — il y en a de petits tas sur une table, à l'entrée de la salle, — puis il passe dans l'isoloir. Là, dans le silence, à l'abri des regards indiscrets, il pile le bulletin choisi, le glisse dans l'enveloppe, puis vient prendre sa place à la file rangée devant l'urne.

« Pas de panachage ! » C'était le mot d'ordre dans tous les partis. Il semble qu'il a été entendu. En tout cas, les votants restent, pour la plupart, quelques secondes à peine dans l'isoloir; s'ils avaient, au surplus, le désir de rayer des noms pour les remplacer par d'autres, ils ont eu le loisir d'accomplir cette besogne chez eux.

Nous avons remarqué, cependant, dans notre section, un électeur qui est bien resté cinq bonnes minutes dans l'isoloir. Que ruminait-il dans le recueillement de ce petit local ? A quel laborieux panachage se livrait-il ? On ne le saura jamais ! comme dit la chanson.

Ou plutôt si, nous le saurons, car nous le connaissons, c'est un bavard. Il aura voté pour la liste qui sortira victorieuse... naturellement !

En se rendant à leur bureau de vote, les électeurs s'arrêtent devant les murs bariolés d'affiches. Ils jettent un coup d'œil sur les placards, haussent les épaules devant les calomnies ou inepties étalées, puis s'éloignent en murmurant : « Quelle vilenie ! »

D'ailleurs, les agissements de déloyaux adversaires — les manœuvres de la dernière heure — restent sans effet. L'électeur conscient est fixé, et ce n'est pas une injure stupide autant qu'anonyme, qui le fera changer d'avis. Au surplus, où a pu faire cette constatation, les candidats les plus attaqués arrivent souvent en tête de liste.

A onze heures du matin, les électeurs affluaient toujours dans les sections, et l'on ne signalait aucun incident. Les salles de vote étaient chauffées. Voilà une attention délicate dont il faut savoir gré à la municipalité défunte. Elle n'a rien négligé pour engager les électeurs à faire leur devoir. Ceux-ci vont et iront toute la journée par milliers, aux urnes. Et ce sera ce soir, incontestablement, le triomphe des idées qui feront flotter, sur le fronton de l'hôtel de ville, le drapeau tricolore, le glorieux emblème de la patrie.

Il y a, pour Bordeaux, dix-huit bureaux et trente et une salles de vote. Le nombre des inscrits est de 60,893.

A midi, le nombre de votants était de 18,207.

Lors du scrutin du 16 novembre, 17,300 citoyens avaient mis, à midi, leurs bulletins dans l'urne.

On vote donc avec autant d'empressement pour les élections municipales, que pour les élections législatives.

Renouvellement intégral du Conseil général et des Conseils d'arrondissement

M. le Préfet de la Gironde vient de prendre un arrêté aux termes duquel les électeurs du département se réuniront dans leurs communes respectives le dimanche 14 décembre et, en cas de ballottage, le 21 décembre, à l'effet de procéder simultanément à l'élection des membres du Conseil général et à l'élection des conseillers d'arrondissement.

Le scrutin sera ouvert à 7 heures et clos le même jour à 18 heures. Aucune réduction dans la durée du scrutin fixée par la loi ne pourra être autorisée.

Légion d'honneur

Nous sommes heureux de publier la nomination suivante :

« Le lieutenant Joseph Tesnière, du 8e hussards, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur :

« Officier plein d'allant et de sang-froid. » A l'attaque du 2 juin 1918, à La Ferté-Milon, malgré de violentes rafales de mitrailleuses et un vif bombardement, a porté » audacieusement sa section en avant pour » reprendre liaison avec les unités voisines. » A été blessé très grièvement au cours de » l'action. S'était déjà distingué en Flandres » en assurant dans des circonstances particulièrement dangereuses la liaison entre » les troupes françaises et britanniques. »

Nous prions M. le lieutenant Tesnière ainsi que sa famille de recevoir nos bien sincères félicitations.

A l'Hôtel de Ville

HOMMAGE DE LA POLICE AU MAIRE

Samedi soir, à cinq heures, l'Amicale de la police de Bordeaux a été reçue par M. Ch. Gruet, maire, dans son cabinet à l'hôtel de ville.

Le président de l'Association, M. Delmas, a dit combien ses collègues et lui-même étaient reconnaissants au maire pour la bienveillante sollicitude qu'il n'avait cessé de témoigner à leur égard. En hommage de gratitude, M. Delmas, au nom de l'Amicale, a remis à M. Gruet un dessin original de M. Roganeau, représentant un des pendentifs de la salle de spectacle du Grand-Théâtre.

Fort touché de cette manifestation, M. Gruet a vivement remercié ses visiteurs en les félicitant du zèle et du dévouement qu'ils apportent dans l'accomplissement de leurs délicates fonctions.

Dans cette même soirée, le maire a remis au personnel de la police les distinctions suivantes :

MEDAILLE D'HONNEUR DE LA POLICE MUNICIPALE ET RURALE

MM. Caillon, inspecteur de police administrative; Quillet, secrétaire de police; Lachaud, adjudant des gardiens de la paix; Dalage-Damon et Normand, agents de la sûreté; Sol et Soulot, brigadiers des gardiens de la paix; Dubruel, Espinasse, Garrigou, Lepron, Pouységuy, Renacle et Sinsou, sous-brigadiers des gardiens de la paix; Delmas, Lafaye, Lamarque, Moreau et Terrasson, sous-brigadiers des gardes champêtres; Chambon, garde à cheval.

DIPLOMES ET LETTRES DE FELICITATIONS POUR ACTES DE COURAGE

MM. Dudon, inspecteur de police; Guéménée, agent de police; Lestrouhaut, brigadier garde champêtre; Espinasse et Marcou, gardiens de la paix.

Pickpocket surpris

Une dame qui avait pris place, samedi, sur la plate-forme d'un tramway de la rue de la Croix-Blanche sentit tout à coup qu'on la fouillait. Elle constata aussitôt que son porte-monnaie, contenant une centaine de francs, avait disparu. Elle saisit le voleur au vol un voyageur qui se hâtait pour descendre du tramway. Elle se mit à crier : « Au voleur ! » L'homme détala. L'agent Pouilloux, qui se trouvait dans le quartier, s'élança à la poursuite du fugitif, qu'il rejoignit cinq cents mètres plus loin.

C'est un cordonnier, Gustave V..., âgé de trente-sept ans, demeurant rue Villeneuve. Il a nié, bien qu'on eût trouvé sur lui le porte-monnaie soustrait à la voyageuse.

« De l'audace ! » disait Danton. Il serait difficile d'en avoir davantage que ledit cordonnier.

Reste à savoir maintenant si Gustave V... ne serait pas un tire-laine professionnel.

Exploits de cambrioleurs

Pendant la nuit, des malfaiteurs se sont introduits par effraction chez Mme Marie Estac, marchande de bois et de charbons, 38, rue du Marais, et y ont soustrait divers articles de harnachement d'une valeur de 1,200 francs environ.

— Entré dans le magasin de M. Georges Rey, marchand forain, 50, rue des Menuts, un cambrioleur y a pris divers bijoux, une paire de chaussures, une pèlerine, le tout représentant une valeur de 275 francs.

Assailli et dévalisé

Deux inconnus ont frappé, samedi soir, vers onze heures, dans le quartier Mériadeck, le manœuvre Ulysse Delagneau, quarante-sept ans, rue Rougier, 28, et lui ont volé son porte-monnaie contenant 150 francs.

Légitime succès

La Grande Boucherie de Bordeaux nous prie de remercier le public bordelais pour le chaleureux accueil qu'il a bien voulu lui faire le jour de l'ouverture; elle s'excuse, le succès ayant dépassé toutes les espérances, de n'avoir pu satisfaire un plus grand nombre de gourmets.

Le jour d'ouverture n'était pas un jour de réclame, car, par la suite, la clientèle, qui certainement lui restera fidèle, trouvera toujours à la Grande Boucherie de Bordeaux, 73, rue Sainte-Catherine, les meilleures viandes aux prix les plus avantageux.

De nouveaux aménagements viendront encore améliorer le service.

Victimes d'accidents

UN CHASSEUR ET UN CHARRETIER SUCCOMBENT A L'HOPITAL SAINT-ANDRE

Le nommé Théodore Tonnelier, âgé de quarante-huit ans, fodeleur, domicilié 14, rue Arago, est mort vendredi à l'hôpital des suites d'une blessure qu'il s'était faite au cours d'une partie de chasse. En sautant une haie, il avait involontairement touché la gâchette de son fusil; le coup était parti et la balle l'avait atteint à un pied.

— Le camionneur Aimé Cieutat, âgé de trente-cinq ans, demeurant 12, rue Saint-Benoît, conduisait son attelage rue Planterose quand, par suite d'un cahot, il tomba sous le véhicule dont une roue lui passa sur la cuisse droite. L'infortuné est décédé samedi à l'hôpital, où il avait été transporté.

Au Palais

A L'INSTRUCTION

Le crime de Lanton

M. le juge Lanoire, chargé de suivre l'instruction de cette affaire, a reçu communication d'un intéressant témoignage.

Une demi-heure après que Me Jeanne Lescommères eut été tuée d'un coup de fusil, un individu, — dont le signalement très précis est donné, — fut aperçu traversant la lande de la Houyade à grandes enjambées : il portait à la main un paquet pouvant contenir, à en juger par la forme, un fusil démonté.

M. Lanoire a transmis le procès-verbal de cette déposition à M. Hébert, commissaire chef de la police mobile, qui dirige les investigations. En même que l'homme ainsi signalé par M. le juge Lanoire, M. Hébert fait rechercher un individu qui, deux jours avant l'assassinat, rôda aux abords de la maison des époux Lescommères et causa à Jeanne Lescommères une telle inquiétude qu'elle dut appeler son mari travaillant dans la lande, non loin de leur domicile. L'inconnu disparut alors à travers bois.

Les magistrats espèrent que l'auteur de l'assassinat sera bientôt au pouvoir de la justice.

L'AFFAIRE FRANZETTI

C'est à M. le juge Lanoire que M. Zambeaux, procureur de la République, a donné mission de suivre l'information relative aux escroqueries reprochées au jeune Georges Franzetti. Les complices de cet inculpé, Garnier et Gelhay, ayant été arrêtés et mis à l'instruction à Toulouse, Franzetti sera transféré prochainement dans cette ville.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. FOURCAUD, vice-président

UN VOL DE TITRES

Dans le courant de l'année 1918, une dame qui a loué un coffre dans une banque de notre ville avait laissé tomber plusieurs titres hors de son compartiment. Lorsque, bien longtemps après, elle s'aperçut de cette disparition, elle fit opposition et l'enquête de la police établit que les titres avaient été négociés par un garçon de l'établissement financier en question, Pierre Gélineau, cinquante-huit ans, domicilié rue de Lauriston. C'est lui qui avait trouvé à terre, puis vendu les titres.

Le tribunal correctionnel a condamné Gélineau à **six mois d'emprisonnement.**

DEUX ECUMEURS

Louis Boquet, vingt ans, rue Montfaucon, et Maurice Sellier, dix-neuf ans, rue du Serporat, ont volé divers colis à la gare du Midi : surpris au moment où ils emportaient un panier contenant des bouteilles de liqueur, ils l'ont jeté violemment par terre, la chaussée et les bouteilles se sont brisées.

Boquet et Sellier ont été condamnés chacun à **quatre mois d'emprisonnement.**

Informations

Ravitaillement civil

Lundi 1er décembre, la municipalité fera vendre des oignons, des carottes, des pommes de terre, de la morue, du beurre, des fromages, des pommes et des mandarines dans les marchés ci-après :

Capucins, Grand-Marché, Marché des Grands-Hommes, marché des Chartrons, marché de Lerme, marché de la place Amédée-Larrieu et marché de la place Montaut (entrée rue de l'Ecole) :

Beurre, 2 fr. le quart; oignons, 50 c. le kilo; pommes de terre, 40 c. le kilo; fromage de gruyère, 1 fr. 50 le quart; dito de Roquefort, 1 fr. 65 le quart; dito dit du Cantal, 1 fr. 10 le quart; dito Saint-Nectaire, 1 fr. 80; pommes, 40 c. le kilo; mandarines, 15 c. pièce ou 25 c. les deux.

— Les mardi 2 et mercredi 3 décembre, la municipalité fera vendre du bois de chauffage au magasin de la Ville, situé rue Courpon (en face de l'église Saint-Bruno), de 9 heures à 11 h. 30 du matin et de 1 h. 30 à 4 heures de l'après-midi.

Les prix de vente sont les suivants : Bois de pin non scié, 7 fr. 50; bois de pin scié à 40 centimètres et fendu, 9 fr. 50; bois de pin scié à 15 centimètres et fendu, 10 fr. 50 les 100 kilos.

Le dépôt du quai de Paludate (en face de la rue du Commerce) est ouvert au public tous les jours non fériés, de 9 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 5 heures du soir.

Ecole nationale d'arts et métiers de Bordeaux

Le directeur de l'enseignement technique au ministère du commerce et de l'industrie vient d'informer M. le Maire de Bordeaux que les modifications demandées aux plans de l'Ecole d'arts et métiers par la commission chargée de poursuivre la création de cet établissement étaient terminées.

Les nouveaux plans seront prochainement soumis à cette commission; il est donc permis de penser que, toutes les formalités étant accomplies ou sur le point de l'être, nous entrerons enfin dans la période de construction de l'établissement, depuis si longtemps réclamée par l'industrie régionale.

La « Semaine de Bordeaux »

On lira dans le nouveau numéro « la Semaine de Bordeaux » : L'interview de la divette Lucy Raymond, Elégance masculine, La Revue des Théâtres de Paris, Au Nouveau Théâtre-Français, A la Cariionade, L'Ordre des Spectacles officiels des théâtres Apollo, Bouffes et Français, et le Concours d'Opérettes, etc.

« La Semaine de Bordeaux » est en vente le samedi matin dans les salles de dépêches, dans tous les kiosques, dans les bibliothèques des gares et chez tous les dépositaires de journaux de Bordeaux et du Sud-Ouest.

Communications

CHEMINS DE FER

ORLEANS. — La gare de Bordeaux-Bastide acceptera, les 1er, 2, 3 et 4 décembre :

1° Les marchandises pour les gares de Paris-Ivry, Yvry-sur-Seine, Choisy-le-Roi, Arcueil, Cachan, destinées à l'alimentation humaine (vins compris), et les transports pour les embranchements particuliers reliés à ces gares, se rapportant aux déclarations d'expéditions numérotées de 1 à 200-A et de 1 à 3,000-B.

2° Pour le reste du réseau P. O., les marchandises se rapportant aux déclarations d'expéditions numérotées de 601-A à 800-A et de 12,001-B à 16,000-B.

3° Les marchandises à destination du réseau P. L. M. jusqu'à 500 kilos par expédition, et celles à destination du réseau de l'Est jusqu'à 200 kilos par expédition, sauf celles transitant par Juvisy, se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 1 à 2,000-B.

Chronique Théâtrale

GRAND-THEATRE

Mardi, à 8 heures : « Mignon ».
Mercredi, à 8 heures : « Faust ».
Jeudi, à 2 h. 30 précises, matinée de gala avec le concours du maître Camille Saint-Saëns, de Mlle Marcelle Demougeot, de l'Opéra; de M. Fernand Lemaire, soliste des Concerts Colonne et Lamoureux, et de MM. Gravois, Feillou, Masson, Laborie, Guillot, Bigarray, Blanc, Buchenaud, Déjean, Gillet, Mendès, Ortéga, de l'orchestre du Grand-Théâtre.

Voici le programme de ce beau concert :

1. Prélude du « Déluge » (C. Saint-Saëns), double quatuor. Soliste : M. Jean Gravois, violon solo du Grand-Théâtre.
2. « Cyprès et

Comment les Américains interprètent les termes "Fob" et "Cif"

D'après le Journal of Commerce de Melbourne, lisons-nous dans le Bulletin commercial de Bruxelles, un conflit irritant s'est élevé entre les importateurs australiens et des exportateurs américains au sujet de l'interprétation des contrats F. O. B. Jusqu'à présent, les commerçants anglais ont toujours considéré cette désignation comme une abréviation de « franco on board », comprenant par là que le prix payé par l'exportateur comporte tous les frais occasionnés par l'embarquement de la marchandise sur le bateau qui doit la transporter. Or, plusieurs exportateurs américains viennent de contester ce point et de mettre à charge de leurs clients australiens les frais d'emmagasinage de la marchandise au port d'embarquement, sous prétexte qu'il n'y avait pas, en rade, de bateaux disponibles pour la recevoir à son arrivée. L'attaché commercial du consulat américain à Melbourne, interrogé à ce sujet, en référa au ministère du commerce à Washington, qui lui câbla que le vendeur n'était pas tenu de payer les frais supplémentaires, à moins que le prix n'eût été fixé « franco bord navire ». En présence de ces faits, la Chambre de commerce de Melbourne a avisé tous les importateurs australiens d'avoir à spécifier dans tous leurs contrats f. o. b. passés aux États-Unis, que les prix cotés s'entendaient pour la marchandise rendue à bord du navire transporteur.

Le Journal of Commerce de Melbourne a reçu d'une maison d'expédition de New-York des précisions concernant la signification que les Américains attachent aux abréviations f. o. b., c. i. f., etc. Ces définitions présentent un intérêt pour tous les importateurs de marchandises américaines. Voici les termes de la réponse obtenue :

F. O. B. Mill of Factory. N'implique aucune obligation de notre part de charger sur wagons et d'obtenir une lettre de voiture; en cas d'embargo, etc., nous encaisserions contre remise de la facture certifiée de la fabrique ou du récépissé du magasin d'entrepôt.

F. O. B. Cars Mill or Factory nous oblige à charger et à prendre une lettre de voiture, notre responsabilité s'arrêtant là.

F. O. B. Cars Mill or Factory, freight Allowed to N. Y. Même chose que pour le cas précédent, sauf que nous fournissons les moyens de transport jusqu'à New-York.

F. O. B Cars N. Y. Nous oblige à charger sur wagon, à prendre la lettre de voiture et à assumer les responsabilités jusqu'à l'arrivée des wagons à New-York.

F. O. B. Warehouse N. Y. Nous oblige à remettre à l'acheteur ou à son représentant un bon d'entrepôt négociable. Notre responsabilité cesse quant à l'assurance et à l'état de la marchandise une fois le transfert opéré.

F. A. S. Steamer N. Y. Nous oblige à charger sur wagons à la fabrique, à prendre une lettre de voiture et à livrer franc du navire (longside) par gabare ou radeau. Notre responsabilité cesse à ce moment. D'ordinaire, on ne compte pas de frais supplémentaires pour l'embarquement sur le navire, mais s'il y en avait, ces frais seraient au compte de l'acheteur. Cette formule pourrait se lire f. a. s. Steamer N.-Y. within lighterage limits, « franco franc du vapeur New-York, dans les limites du transport par gabare ». Il serait bon de spécifier si le connaissement doit être établi pour l'exportation ou pour le cabotage (for export or for domestic), car les limitations du transport par gabare sont moins étroites pour l'exportation. La formule ci-dessus (f. a. s. steamer N.-Y.) dégage notre responsabilité pour tout accident ou naufrage survenu après apostage au flanc du navire, manque de place et frais de surestarie par retard dans le déchargement des gabares.

F. O. B. Steamer N.-Y. Nous oblige à décharger réellement la marchandise de la gabare et à l'embarquer sur le navire; nous sommes, en ce cas, responsables des frais occasionnés par un retard éventuel apporté à l'embarquement.

C. and F. to a Foreign Port. Signifie que nous comprenons dans le prix les frais de transport et que notre responsabilité cesse après obtention du connaissement.

Nous encaissons dès l'obtention du connaissement.

C. I. F. Signifie que le prix coté comporte le coût du transport et tous les frais d'assurance (sauf ceux explicitement exclus) pendant le transit vers un port étranger. Le vendeur n'est pas tenu, par cette condition, d'assurer la livraison de la marchandise à destination et n'est pas non plus responsable de la perte pendant le transport. Il accepte simplement par là de payer de sa poche les frais de port et d'assurance qui, sans cette condition, seraient à la charge de l'acheteur. Pour tout le reste, les obligations du vendeur sont les mêmes que dans une vente ordinaire « f. o. b. steamer ».

C. I. F. and E. Signifie que nous comprenons en outre, dans le prix coté, les frais de change.

C. I. F. and C. Signifie que nous prenons aussi à notre charge les frais de commission pour la vente et l'achat.

J'ai vu...

La médaille interalliée dite « Médaille de la Victoire »

Un décret inséré au « Journal officiel » du 30 octobre 1918 et à celui du 4 novembre autorise les militaires ayant servi pendant trois mois dans une unité combattante à porter le ruban de la médaille de la Victoire, en attendant la création de la médaille. Cette dernière et le ruban seront les mêmes pour tous les alliés. Depuis le 30 novembre 1919, tout soldat remplissant les conditions énumérées ci-dessus est autorisé à porter immédiatement le ruban, qui est composé de deux arcs-en-ciel juxtaposés par le rouge avec deux lisérés blancs.

Le délai minimum de trois mois ne sera pas exigé pour tout militaire évacué pour blessure ou maladie occasionnée par le service. Les prisonniers capturés en accomplissant une action d'éclat auront droit au port du ruban.

L'autorisation officielle leur sera délivrée sur leur demande par les dépôts démobilisateurs auprès desquels ils auront à se mettre en instance dès que possible, en produisant tous les renseignements utiles.

Les règles établies pour déterminer le droit à la prime supplémentaire de démobilisation au taux mensuel de 20 fr. peuvent servir de guide utile en ce qui concerne le droit au ruban.

Médaille commémorative de la Grande Guerre

Une loi insérée à l' « Officiel » crée une médaille commémorative française de la grande guerre. Cette médaille sera accordée à tout mobilisé entre le 2 août 1914 et l'armistice du 11 novembre 1918, que ces soldats aient servi à l'intérieur ou aux armées.

La même médaille et son diplôme seront remis, à titre de souvenir, aux familles de ceux qui sont morts pour la France.

L'insigne sera en bronze de 30 millimètres. Le ruban, de 36 millimètres, sera coupé dans le sens de la longueur de onze raies blanches et rouges alternées (6 blanches et 5 rouges de 3 millimètres).

La médaille sera suspendue au ruban par une bélière en bronze. Les engagés auront droit au port d'une barrette avec engagé volontaire.

Le Carnet de la Femme

The Lady's Book

Des lectrices réclament des renseignements sur les robes de mariées. On en fait de ravissantes en satin Windsor « neige », à encolure arrondie resserrée par des jours, à col montant ou à petit décolleté en pointe. Une fine guirlande de boutons d'oranger serre la taille et encadre le panneau de devant et la traîne. Cet accessoire (que l'on peut supprimer) est formé d'une bande de satin droit fil partant de l'encolure. Manches au coude ou tombant sur la main, voile à la mauresque fixé sur les tempes par un minuscule piquet de boutons d'oranger, gants de Suède blancs, soutien de satin « neige », bas de soie blanche. A propos des voiles, disons qu'on les fait en tulle, uni, brodé, en dentelles de famille, et qu'on les dispose comme on veut. Il ne faut pas s'arrêter à ceci ou à cela pour imiter Mlle X... ou Mlle Y..., mais à ce qui met le plus en valeur la jeunesse et la grâce de l'intéressée. Il faut se parfumer très délicatement. A peine quelques gouttes du parfum d'Arys « Un jour viendra » et, pour défier les différentes atmosphères par lesquelles on passera : mairie, église ou temple, salle à manger, salons surchauffés ? passer sur ses joues rosées par l'émotion un soupçon de crème Teindelys. Ensuite, les velouter avec la Fleur de Pêche de la Parfumerie Exotique, 23, rue du Quatre-Septembre, Paris. (Existe en blanc, rosée, naturelle, bise, mauve et ocre.)

Mme B. F... me demande comment faire disparaître l'irritation des paupières et prévenir boursouflures et fléchissures. Quelquefois, ces symptômes indiquent un état maladif. Il faut voir son docteur. Si le coupable est surtout l'âge, il faut réagir par des soins réguliers et un bon produit.

Réclamez à la Faculté de Beauté de Bordeaux, 3, rue Huguerie, 30, allées de Tourny, sa lotion n° 27, excellente en la circonstance.

« Jeune Française devenue Américaine », voyez de notre part pour vos fourrures la Maison Zabka, 5, cours Pasteur, Bordeaux. Ah ! les jolis manteaux, les séduisantes nappes de skungs, les belles doublures et les braves gens !

ROLANDE.

« Jeune fiancée », achetez vite la Sève sourcilière de la Parfumerie Ninon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris. Oui, vous trouverez là la Poudre Capillus. Pâte et le Savon des Prélats, 26, rue du Quatre-Septembre, Paris, Parfumerie Exotique.

MARINE

Nouvelles et Faits de la semaine

Il nous a été demandé ce que représentaient exactement les bâtiments austro-hongrois que la marine italienne détient actuellement en gérance et probablement à titre définitif.

Au début des hostilités, le pavillon de l'empire des Habsbourgs flottait sur quatre divisions de chacune trois bâtiments de ligne. Quelques garde-côtes de type ancien et quelques vieux croiseurs complétaient la flotte blindée. Par contre, quatre croiseurs légers extra-rapides étaient achevés, un autre était en chantier. Enfin, environ deux douzaines de contre-torpilleurs de tout dernier modèle étaient en service ou en cours de construction. Ils devaient, durant la guerre, se révéler extrêmement efficaces et nos propres destroyers ne purent à diverses reprises lutter de vitesse avec eux.

Pendant la guerre, les pertes de la marine austro-hongroise furent sensibles, non par le nombre des bâtiments disparus, mais par leur qualité, car deux de ses meilleurs cuirassés-dreadnoughts sur trois furent torpillés.

L'armistice entraîna la livraison à l'Italie des unités suivantes :

Un cuirassé dreadnought de 21,500 tonnes, le « Tegetthoff », bâtiment de tout point comparable à nos cuirassés du type « France » ;

Trois cuirassés prédreadnoughts de 15,000 tonnes : « Raditzky », « Ersherzog-Franz-Ferdinand » et « Zrinyi ». Ce sont trois navires d'un type intermédiaire entre nos « Danton » et nos « Patrie », mais beaucoup plus près des premiers que des seconds. Ils portent en effet comme artillerie principale quatre 305 et huit 240, soit par le travers seulement deux pièces de 240 de moins que les « Danton ».

Ils disposent en outre d'une artillerie moyenne à tir rapide infiniment supérieure et mieux protégée : 20 pièces de 100 derrière des blindages de 110 millimètres, alors que les 16 pièces de 75 des « Danton » sont dépourvues de toute protection.

Trois petits cuirassés du type « Erzherzog-Karl », de 11,000 tonnes. Construits il y a une quinzaine d'années, ce sont des unités qui, pour leur tonnage, représentent à peu près le maximum d'armement et de protection qu'on pouvait, à déplacement égal, assurer à un type de vitesse moyenne (20 nœuds).

Trois autres petits cuirassés, les trois « Habsburg », mis en chantier vers 1900 et auxquels l'observation faite pour l'« Erzherzog-Karl » s'applique très exactement. Leur déplacement en chargé normale est d'environ 8,500 tonnes. Leur vitesse est de 18 nœuds. Il ne semble pas cependant qu'ils aient encore leur armement à bord.

Trois ou quatre croiseurs légers extra-rapides des types « Zeuta » et « Novara », de 3,500 à 4,500 tonnes et de 27 à 31 nœuds.

Au moins deux douzaines de contre-torpilleurs tout à fait modernes et un nombre indéterminé de sous-marins.

Il faut ajouter à ces bâtiments, qui représentaient le meilleur de la flotte autrichienne, un certain nombre d'unités moins importantes, dont la plus intéressante est de beaucoup le croiseur-cuirassé de 7,500 tonnes « Sankt Georg », lancé en 1903. Avec son bel armement et sa vitesse de 22 nœuds, ce navire sera pour nos alliés transalpins une acquisition non négligeable.

Conçus pour lutter contre la flotte italienne ou la flotte française dans les eaux resserrées de l'Adriatique ou de la Méditerranée, tous ces navires sont caractérisés par un rayon d'action médiocre, un armement puissant allié à une protection efficace pour leur déplacement toujours relativement faible.

Ils constituent pour la marine italienne un appoint extrêmement sérieux, et il ne serait que juste qu'une partie au moins de la flotte allemande nous fût allouée pour nous permettre de rétablir en notre faveur la situation que la défense de nos intérêts et de notre prestige en Méditerranée exigent impérieusement que nous possédions.

Au moment où la diminution dans la production du charbon provoque la crise si redoutable que nous traversons, il est intéressant de suivre les efforts faits pour obtenir un meilleur rendement des combustibles actuellement utilisés.

On sait combien est grande la déperdition de calories que représentent les conditions ordinaires de combustion sur les grilles des chaudières. Les appareils de surchauffe permettent d'en récupérer une partie, mais l'idéal serait d'obtenir une combustion complète dans le foyer.

Au cours de l'année 1918, des essais ont été poursuivis par la marine des États-Unis à bord d'un de ses patrouilleurs en vue de l'utilisation du charbon en poudre.

En réduisant la houille à l'état de poudre fine, en divisant jusqu'à la ténuité les particules de charbon, on réalise les conditions optima de combustion et on obtient un rendement en calories incomparablement supérieur au mode de chauffe ordinaire.

Le charbon, préalablement desséché, est broyé dans des moulins spéciaux et se présente alors sous la forme d'un fluide comparable à certains sables extrêmement fins qui coulent comme de l'eau.

Il est mis en soutes dans des conditions analogues à celles du mazout et injecté sur les grilles par des tuyères, dans un courant d'air comprimé. On obtient alors une flamme très chaude, sans résidus de combustion, sans fumée et donnant, lorsque la chauffe est bien réglée, un gain dans le rendement d'environ 25 pour 100 sur la chauffe ordinaire.

On peut juger par là de l'importance de l'économie réalisée et de l'avantage qu'on en pourrait tirer si cette méthode d'utilisation du charbon était généralisée. On ne voit pas d'ailleurs pourquoi il n'en serait pas ainsi. Dans tous les grands ports, il existe des usines à briquettes. L'installation de moulins à poudre de charbon ne présente pas plus de difficultés, et sur les routes maritimes régulièrement suivies, il est certain qu'une entreprise pour l'exploitation de ces procédés de transformation de la houille aurait de grandes chances de succès, surtout si elle s'assurait à l'avance la clientèle de Compagnies de navigation desservant régulièrement les escales où seraient situées ces usines.

Notre ministère de la reconstitution industrielle, dont la crise charbonnière n'est pas une des moindres préoccupations, aurait lui aussi tout intérêt à faire étudier et réaliser le plus possible des installations utilisant les charbons sous cette forme. Avec la pénurie actuelle, 25 % d'économie dans la consommation de la houille ne sont point négligeables, même si, comme il faut s'y attendre, la transformation du matériel chaudière n'était possible que dans certaines usines ou sur un nombre de bateaux relativement restreint.

Nos bons amis d'outre-Atlantique ne manquent jamais une occasion d'étonner le monde. Ils viennent de donner un nouvel exemple de cette prédisposition en employant pour le carénage d'un grand vapeur-citerne un dock flottant qui n'était pas encore terminé, et dont l'utilisation dans les conditions où elle fut tentée était passablement audacieuse.

Le « San-Antonio », tank-steamer pour le transport des pétroles, arrive à Mobile en avarie. C'est une unité de 118 mètres de longueur entre perpendiculaires, et il n'y a dans le port aucune cale sèche pouvant le recevoir.

Mais un dock flottant est en construction. Il doit avoir 144 mètres de longueur utile. Malheureusement, seule la première section de 72 mètres est terminée. Cette section a une puissance de levage suffisante pour soulever le « San-Antonio », mais l'avant et l'arrière vont se trouver en porte à faux de 23 mètres, ce qui rend l'opération impossible sans risquer des déformations des fonds et peut-être une rupture des tôles.

Les ingénieurs américains ont alors l'idée d'employer une partie de la deuxième section du dock qui est en cours d'achèvement. Cette partie comporte une longueur utilisable d'environ 25 mètres, dont les fonds seuls sont terminés, les parois latérales étant encore dépourvues de platelage. Qu'à cela ne tienne, on établit une muraille en planches qui remplace les tôles absentes. On munit le caisson ainsi formé de pompes d'épuisement de fortune et on l'aligne sur la première section du dock. On utilise alors ces deux morceaux de bassin de radoub en répartissant au mieux la charge du navire en réparation et en laissant entre les deux sections un intervalle de 6 mètres, de sorte qu'il n'y a plus pour le bateau caréné qu'un porte à faux de 11 mètres à l'avant et de 5 mètres à l'arrière.

L'opération a parfaitement réussi et le « San-Antonio » put être réparé sur place. Comme d'ailleurs il était urgent d'achever le dock lui-même, le travail n'en continua pas moins sur la section de 25 mètres comme si elle n'avait pas été utilisée.

Nous trouvons là un nouvel exemple de l'esprit audacieux et pratique de nos anciens alliés. Je me figure difficilement, pour ma part, les services français dits compétents autorisant l'utilisation d'un dock flottant non encore achevé. La peur des responsabilités aurait évidemment empêché toute initiative, et le « San-Antonio » fût allé se faire réparer au diable s'il avait pu s'y rendre. Ainsi le veulent les saines traditions, et on sait combien celles-ci, comme toutes choses sacro-saintes, sont entourées chez nous du respect des disciples d'Ubureau. Il n'est point permis au vulgaire mortel d'y porter une main sacrilège.

A. B.

LE CRÉDIT NATIONAL

Par arrêté du ministère des finances en date du 21 novembre, le **Crédit National** a été autorisé à émettre 8 millions d'obligations 5 % de 500 francs chacune, afin de faciliter la réparation des dommages de guerre, sans attendre le paiement des indemnités dues par l'Allemagne.

Émises à 495 francs, payables entièrement en souscrivant, ces obligations rapportent 25 francs, par an, nets de tous impôts présents et futurs, et seront remboursés au plus tard en 75 ans, à 600 francs, soit 105 francs de plus que le prix de souscription.

De plus, elles bénéficieront chaque année de 4 tirages de lots des plus importants, puisqu'il y aura 4 lots de 1 million, 4 lots de 500,000 francs, 20 lots de 100,000 francs et 40 lots de 50,000 francs, soit au total 68 lots, pour la somme coquette de 10 millions. Le premier tirage aura lieu le 1er mars 1920, mais il pourra être reculé dans le cas où le matériel nécessaire ne serait pas livré en temps utile.

Jouissant de la garantie pleine et entière de l'État, ces titres nouveaux offerts à l'épargne présentent des avantages extrêmement attrayants : d'abord un intérêt copieux, ressortant à plus de 5 % net de toutes charges; puis l'assurance d'être au moins remboursé à 600 francs contre un débours de 495 francs, mais surtout l'attrait d'être l'heureux élu qui sort et de gagner d'un coup une véritable fortune.

L'émission sera ouverte le 12 décembre et close au plus tard le 23 décembre 1919.

Les souscriptions seront reçues à la Banque de France et à la Banque de l'Algérie; dans les banques et établissements de crédit agréés par le **Crédit national**, chez tous les agents de change et notaires, chez les comptables directs du Trésor et dans les bureaux de poste.

SOUDURE "ALIUM" pour aluminium
Représentants actifs demandés
ROSSIGNOL, 12, rue Tronchet, 12, PARIS

Conseils aux Femmes

Le grand tort des mères et épouses est de ne pas comprendre généralement qu'elles ont le plus grand intérêt à ménager leur santé. C'est certainement la première condition pour rendre service aux leurs. Par conséquent, elles doivent faire attention aux premiers symptômes d'une affection des reins qui les guettent, tels que : mal de dos, maux de tête, vertiges, teint jaune, anémie provenant d'un sang vicié, faiblesse générale, etc. Suivez un régime sévère dès le début, aliments légers, eau pure comme boisson, petites promenades au grand air, repos suffisant et soignez les reins avec les Pilules Foster, vous vous en trouverez bien et la plupart du temps vous aurez échappé au rhumatisme, à l'hydropisie, la sciatique ou autres maladies graves provenant d'un empoisonnement du sang que les reins ne sont plus en état de revivifier.

Les Pilules Foster conviennent aux femmes surmenées par le travail et affaiblies par des couches ou les maladies de l'âge critique ; elles conviennent aux jeunes filles au moment de la formation, redonnent au sang tous ses principes régénérateurs qui portent la vie et la chaleur dans les organes. Elles ne fatiguent pas l'estomac et les intestins.

Les Pilules Foster sont en vente dans toutes les pharmacies, au prix de 3 fr. 50 la boîte, 20 fr. les six boîtes, plus 0 fr. 40 d'impôt par boîte, ou franco par la poste. H. Binac, Pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand. Paris (17e)

GUÉRISON IMMÉDIATE DES ENGELURES PAR LA BOUGIE D'AMBRINE
TOUTES PHARMACIES : PRIX 2 fr.

LION NOIR — CIRAGE-CRÈME IMPERMÉABLE — POUR TOUTES CHAUSSURES — PARIS-MONTROUGE

ECZEMA — VARICES — HÉMORROÏDES, CONSTIPATION — REINS, COLIQUES HÉPATIQUES, FOIE — ULCÈRES VARIQUEUX — RETOUR D'AGE — ESTOMAC — MIGRAINES — MAUVAISE CIRCULATION DU SANG
Guérison en 15 jours par les PILULES VÉGÉTALES de l'ABBAYE de CLERMONT
VÉRITABLE JOUVENCE
BROCHURE et RENSEIGNEMENTS GRATUITS
Laboratoires Thérèze à LAVAL (Mayenne) et dans toutes les Pharmacies. Prix 6 fr. Imp. comp.
Ph. BOUSQUET, Rivière, 8, r. Ste-Catherine, Bordx

SIROP CHARLES au Sulfomenol
le plus actif contre la TOUX et la GRIPPE
Envoi franco contre mandat de Cinq francs
Dépôts à Bordeaux :
Pharmacie Bousquet, Pharmacie des Galeries
Drogueries Roudel et Centrale
Milliers d'attestations élogieuses
Écrire : Laboratoire Dr GEAM
ROYAN (Charente-Inférieure)

USINE demande REPRÉSENTANTS de départementaux pour l'EST POMPES CENTRIFUGES
Ecrire sous le No 532
Agence PAZ, 35, rue St-Georges, Paris, 9e

ANTI-EPILEPTIQUE DE LIÉGE
guérit toutes les maladies nerveuses
FANYAU, Pharmacien, LILLE
Demandez Brochure et renseig. gratis sur ce précieux remède.

RIO-JANEIRO ET SANTOS
Le steamer brésilien TOCANTINS prendra charge pour ces deux destinations jusqu'au 10 décembre.
Les marchandises seront reçues au poste 14 du bassin 1.
Pour tous renseignements, s'adresser au Comptoir maritime franco-belge, 4, cours de Gourgues.

LES VÉHICULES AUTOMOBILES CIRCULERONT par tous les temps : NEIGE BOUE VERGLAS et dans TOUS LES TERRAINS s'ils sont munis de CHAINES ANTIPATINANTES HOUDRY-RAVIER
L'UNIVERSELLE Modèle spécial pour POIDS LOURDS
16, boul. St-Michel, Paris
Chez tous Garagistes, Stockistes, Marchands de Cycles et Autos.

Grains Quotidiens
Méthode du Docteur Grelier préconisée par les Docteurs du Monde entier
(Chaque jour un laxatif végétal différent)
CONSTIPATION
La Boîte pour le traitement d'un mois : 6 fr. (Imp. comp.)
Toutes Pharm. et Dépôt : 2, Av. Trudaine, Paris (9e)

APRÈS et ENTRE les REPAS
PASTILLES VICHY-ÉTAT
HYGIÈNE de la Bouche et de l'Estomac
Ne se vendent qu'en boîtes scellées
TOUTES PHARMACIES
Exiger Marque VICHY-ÉTAT

LA JOURNÉE DE 8 HEURES
VOULEZ-VOUS MALGRÉ SON ADOPTION AUGMENTER VOS BÉNÉFICES ?
UTILISEZ RATIONNELLEMENT LA MAIN-D'ŒUVRE
AYEZ DES OUVRIERS CAPABLES
FAITES DES APPRENTIS
Chambre de Métiers de la Gironde, 91, rue Pauilhac, Bordeaux.

SOUDURE AUTOGÈNE DÉCOUPAGE
Maurice LEDOUX & Cie
64, Avenue de la République, PARIS
10, Place du Vieux-Marché, BORDEAUX
CHAUFFAGE des MACHINES AU GAZ ACÉTYLÈNE au LIEU du GAZ de VILLE
(Représentants demandés)

MAISON J. MAURIN
NEUF MAISONS DE VENTE À BORDEAUX
Tous, et toujours meilleur marché qu'ailleurs.

ROUGE VIN EXTRA BLANC 140f VINICOLE NOUVELLE 165f l'hl 27, rue Peyronnet Bdx

COMPTABLE expert ferait mises à jour et arrêtés bilan. Ecr. Insta, Ag. Havas, Bx.

FORTE PRIME à qui procurera appart. vide 4 p. minim. Achèterais meubles et suite de bail. ROUSSEAUX 66 MARLIOX-NAUD, 10, c. Intendance, Bdx.

A V. Forte jument et baraquement démonté 30m×6m75 av. charpente et pans, boulon, Ferme de Frank, ch. Pet.-Port, Bègles

Tuiles mécaniques
Petites ou grosses quantités, neuves ou usagées, sommes acheteurs. Lataste et Cie, 15, rue Léonard-Lenoir, Bordx-Bastide.

Voiturette Supper
2 places, très bon état de marche, 2,500 fr. S'adresser, 25, rue de Janeau, Bordeaux-Bastide.

A V., limousine Rossel 20 HP, pouvant faire camion. Petit prix. 27, rue de Patay, Bordx.

1er commis cuisinier dés. place, préf. Côte d'Or. Ecr. Marcel Gary, Vacquiers (Haute-Garne).

ON dés. louer appt 6-7 p., St-Genès, Argonne, Sommé, Marne. Offres Flénat, 9, r. Beauffeury.

Portefeuille perdu, pap. pers. Rapp. A. Maury, 71, r. Hautoir. Réc.

A V. 15 HP, Lor.-Dietrich 1913, 4 pl., parf. état. Faure, 71, rue Guillaume-Leblanc, Bordx.

Mécanicien demdé à la Cie Singer. Se présent. ou écrire en indiquant âge et références, 22, rue du Mirail, 22, Bordeaux.

Ménage p. propriété d. banlieue, 55, r. du Loup, Bdx. Matin.

AJUSTEURS, TOURNEURS, CHARPENTIERS en fer, MENUISIERS, MODELEURS, bien rétribués, demandés par ATELIERS TOULOUSAINS, 1, rue Alsace, 1, TOULOUSE.

2e AVIS M. Rollès, 95 bis, route de Saint-Médard, a vendu son salon de coiffure à M. Seguin. — Réclamations : Loustau, 13, rue de Lalande, Bx.

Machine à écrire Corona
Pliante et de Voyage
Disponible immédiatement.
52 INTER-OFFICE 52
allées de Tourny.
Téléphone 9.61.

144e RÉGIME D'INFANTERIE
Commission des ordinaires
Renouvellement des Marchés pour l'année 1920
1o Pommes de terre, légumes secs, légumes verts et denrées d'épicerie diverses;
2o Os, eaux grasses, épluchures, etc.;
3o Fumiers provenant des chevaux du régiment.
Demandes de participation aux adjudications déposées avt le 14 décembre.
Voir affiches, en particulier devant la caserne FAUCHER.

Cassonnade blonde
disponible. — Louis AUGUSTIN, 20, rue Saint-François, Bordx.

A V. IMMEUBLE
Belle maison avec vaste local industriel et dépend., force motrice électrique, bureaux, appart. de concierge, téléph., eau, gaz, sur gr. voie, près quais et gares. Prix 240,000 fr. Facilités. Ecr. Bidy, Agence Havas, Bdx.

200 FR. à pers. qui procurera appartement libre 4 pièc., loy. 1,000 fr. Ecr. Afor, Havas, Bx.

COR DE CHASSE Perrinet suis acheté. Ec. Ridin, Havas, Bx.

STYLO AZURÉ 25 francs. 48 heures à l'essai sr prom. de retour ou pay. 27, r. Esp.-d.-Lois, Bx. Tél. 26.68.

BICYCLETTE à v. état neuf. Graulier, 3, Pavé-d.-Chartrons

ÉCOLE DES CHARTRONS
71, cours de la Martinique, Bdx. ANGLAIS, cours, jour et soir.

A VENDRE attelage 14-sang trotteur très vite, bien attelé, voiture caoutchoutée, harnais neuf. S'adresser M. CARRÈRE, maréchal, 12 bis, rue Malet, Bordeaux

COMPTOIR DES VENTES
61, rue Sainte-Catherine, 61.
AMADIEU, propriétaire.
1er AVIS Le bar, 15, q. d. Chartrons, à M. Lapouyade, est vendu à pers. désig. d. l'acte. Oppositions au Comptoir
2e AVIS Le salon de coiffure, 66, c. Argonne, à M. Durand, est vendu à pers. désig. d. l'acte. Opposit. au Comptoir.
BAR magnifique, sur les quais, gd log., pouv. faire hôtel, 500f recettes p. j. au bar, billard, l. bail. Px 55,000f, bonne affaire
BARS restaurants pr. gd marché, 300f et 400f rec. p. j. Prix 22,000f et 25,000f; à Gemlaye.
Maison, libre tout de suite, B. 12 pièces. Prix, 130,000 francs.

1er AVIS Mme Gobin a vendu 4, r. s. bar av. articl. de fumeurs, boul. de la Plage, 294, Arcachon, à M. Bugarel. Domic. Au Négociateur, 66, r. la Devise.

1er AVIS M. Martinet, de Tonneins, a v. s. patetie av. art. fumrs, à M. Goudin, par Le Négociateur, 66, r. la Devise.

Ce ½-gros denr. aliment., essences, pétroles. Aff. 100,000f par an, 1 cheval, 2 voit. Px 10,000f.

A 16,000f BAR-rest. pr. quais, 8 chamb., long bail. MEUBLÉ casuel 1,000f p. mois, 10 p., cent. Bx, 12,000f

Epicerie-Buvette banlieue, près bds. Rec. 300 p. j. Px : 12,000 fr. Le Négociateur, 66, r. la Devise.

Pr r. Robespierre (Talence)
Échoppe 6 p., 3 libr., jard. 2,000m, à rente 1,200f, vte ferme 20,000f.
A Capbreton (Landes)
propriété 1 hre envir. rapp. et agrém., tr. belle maison maître 12 p., maison colon, garage, v. dépend., entièr. clôt. Px 65,000f.
Le Négociateur, 66, r. la Devise.

ON ACHETERAIT 1 poulie fer de 1,500/250/80; une poulie fer 1,000/400/80, 2 poulies folle et fixe de 800/200/80. — Faire offres pour dimensions indiquées ou approchantes, au COMPTOIR OCCIDENTAL, à La Teste (Gde).

On dde 1 voyageur et 1 placier conn. couleurs et vernis Ecr. av. référ., Legrand, no 8, bur. j.

1er AVIS M. Photiadis a vendu s. somestible, 40, rue Servandoni. App. 20, Intendance.
GRAND CABINET NATIONAL MEUBLÉ b. situé, 15 chamb. l. bail. Rec. 150f p. j. Prix 30,000f. — Bonne occasion.
Grand Cabinet National, 20, Intce

ON DEMANDE jeune employé p. courses et intérieur, présenté par sa famille. S'ad. Bernu, Péron et Co Ltd, 9, r. Foy.

CONDUCTEUR auto légère de préférence, 24 ans, demande emploi. S'adresser DAUBA, rue de Metz, LA TESTE (Gironde).

BUREAU 2-3 p. dem. périm. o. Pasteur, Albret, Tourny, quais. Ec. Ladiè, bur. journ.

FERBLANTIER demandé de suite. S'adresser Administration des Hospices, 91, cours d'Albret.

AUX FABRIQUES SUISSES, 103, rue Ste-Catherine, le plus grand choix de bijoux pour mariage. Montres suisses et françaises, prix de gros. Couverts de table, orfèvrerie, pendules, garnitures de cheminée.
VISITER NOS MAGASINS — AVANT D'ACHETER —

MOTEUR et RADIATEUR pour camion Fiat 4 tonnes sont demandés. S'adresser 44, rue Ausone. — Téléphone 17-19.

PRIÈRE aux personnes qui se trouvaient dans le tramway de Gradignan à Bordeaux, le 19 novembre, vers 18 heures, au moment de l'accident survenu à M. Soubeille, de se faire connaître, 17, rue Laterrade, Bdx.

CHAUSSURES. Dem. de suite 2 piqueur petit point, monteuse et femmes div., bien payé, trav. assuré. Lamongie, 185, rue de l'École-Normale, Caudéran.

La Société d'Exploitations forestières de Tardets vend une partie de ses équipages, composée de quatorze charrettes à 2 et 4 roues, vingt-six mulets, quatorze chevaux Poitou et huit ânes. Pour visiter, prévenir la Direction, à Tardets (Basses-Pyrénées).

Contremaître ay. sér. connais. est dem. p. scierie et saboterie. Ec. Pascaud, Aubeterre (Chte)

Dernière semaine, liquidation robes et manteaux, belles occasions. Mme STOKES, 14, rue des Piliers-de-Tutelle (entresol).

CONDUITE INTÉRIEURE
Peugeot 12 HP
Bon état, 3 places.
SALESSES, 20, rue Barreyre, 20.

OUVRIERS ferblantiers dés. Fabrique de ferblanterie, 35, rue Léon-Gambetta, 35, à BÈGLES.

POMMES DE TERRE Bretagne 45f les 100 k.; rouge jaune, 52f et Early pour semence, 60f. PORTEJOIE, 14, rue Clare, 14, Bordx.

Salle à manger, meuble de bureau, chambre, salon, glace, armoire, lit, à v.; 2, r. Henri-IV.

FEMME service dde 4 h. matin; 34, cours Clemenceau, 34 (3e).

TORPEDO 10 HP très bon état marche, écl. électrique, roue secours, tous accessoires. S'adr. ou écrire PIVETEAU, 5, quai Paludate. Prix demandé, 15,000 fr.

BONNE à tout faire demdée, bons gages; rue du Pal.-Gallien, 17, au magasin.

Achèterai maison 7 pièces, jard., libre ou non, ou échoppe. Ec. AMAD, jl « Gironde », Bordx.

On dem. une vendeuse de 16/18 ans. Paris-Dentelles, 49, Intendce

ON DEM. à acheter non loin des boulevards petite propriété avec maison 6 ou 8 pièces, eau, gaz, électricité. Ecr. FAVE, 77, rue Sainte-Catherine, Bordx.

A V. maison magasin (centre) magasin à vendre. Prix 6,000 fr. 6, impasse Vignolle, 6, Bordx.

A V. échoppe 3 pièces mauvais état, jardin. Prix, 3,000 fr. 6, impasse Vignolle, 6, Bordx.

A V. maison 6 pièces (libre); 6, impasse Vignolle, 6, Bordx.

A LOUER tout de suite locaux, angle rue Huguerie, c. Bargelerie. Pour visiter : lundi 1er décembre, de 9 heures à 16 heures.

PERDU envir. r. Neuve jse fox bl. tache noire oreille droite, Rap. Lamarque, 15, r. Neuve. Réc.

1er AVIS M. Bélicard a vendu s. comestible, r. Ségur, Bx, à M. Laoué. Dom. élu Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.

1er AVIS Mme vve Richard a vendu le comestible, 33, av. Thiers, Bdx. Domic. élu Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.

2e AVIS Mme vve Touche a vendu la pâtisserie, 78, rue Mazarin, à M. Pingaud. Dom. élu Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.

2e AVIS M. Ladoux a vendu l'épicerie, rte de Toulouse, 176, Bègles. Domicile élu Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.

JOLI commerce à cédd., rue Ste-Catherine, bail, rec. 400f p. jour, à enlever tout de suite.

BOULANGERIE bien placée, 7 qx chev., voit., 12,000 fr.

MERCERIE sur cours, logem. avec jardin. Px 7,000 fr.

BAR près gare, 150 francs par jour. Prix, 10,000 francs.

BAR plein centre, 25 hap. 13,000 fr. par an; 20,000 fr.

SITUATION offerte à M. disposant de 60,000f p. prendre suite affaire maison très ancienne, grand rapport. Le Progrès, 53, r. Ste-Catherine.

MOTEUR Aster mono 6 HP, magnéto, carbur. état marche, caisse camionnette à v. BRUN, 273, chem. de la Jalle, Caudéran.

Jne H. p. angl., b. éduc., cherche emploi, dem. s'expatrier tôt que possible, b. réf. Ecr. MASSONNEAU, Samazan (L.-et-G.).

JEUNE HOMME 16 à 18 ans travail bureau dde. Ec. Coopérative, 15, r. Ch.-Bollack, Caudéran

ARRIVE de Marseille avec convoi huile d'arachides supérre suis vendeur disponible. P. ATTIAS, 14, rue Berruer, 14, Bordx

ON DEMANDE OUVRIERES 239, rue du Jardinin-Public. Se présenter à 9 heures du matin avec référenc.

Maison à vendre avec jardin, 7 pièces, dont 4 vides. S'adresser 51, route de Toulouse, 51

PERDU 2 livrets Prévoyants Avenir, 1 carnet famille. Prière rapp. 74, cours de Verdun, Bx

A VEND. Michelin 880×815×760 JOSEPH, Théâtre-Français, 4x

A VENDRE
TABLEAUX signés Smith, Tournès, de la Rocca, Bopp du Pont-Jo

LA PLUS GRANDE MALADIE DU SIÈCLE

LA CONSTIPATION

ferait beaucoup moins de victimes si ses causes, ses dangers, ses complications, ses répercussions étaient mieux connues, et surtout mieux combattues.

Les causes de la Constipation sont multiples : la vie sédentaire des employés de bureau, de tous ceux qui travaillent assis, de tous ceux ou celles qui ne prennent pas assez d'exercice; l'alimentation trop substantielle, l'abus de la viande; les troubles digestifs, les maladies du Foie qui engendrent la constipation quand elles n'en sont pas la conséquence; la Chlorose, l'Atonie intestinale et enfin certaines prédispositions héréditaires.

A ces causes, auxquelles il est souvent impossible de se soustraire, que devons-nous opposer?

LE MEILLEUR, LE PLUS SUR, LE PLUS EFFICACE DES LAXATIFS

LES PILULES DUPUIS

qui, QUOTIDIENNEMENT,

sans déranger les habitudes, assureront l'évacuation normale des déchets.

Faute d'obtenir chaque jour cette libération intestinale, les constipés s'exposent à des complications redoutables, sans préjudice des inconvénients qu'ils doivent journellement supporter. Tel souffre de maux de tête, de migraines, de névralgies, de vertiges, de congestion et l'apoplexie le menace; tel autre digère mal, éprouve, après les repas, des envies de dormir, de la lourdeur, des renvois, des aigreurs, des coliques, de la sensibilité du ventre: l'appendicite le guette; cette jeune fille est mal réglée, souffre atrocement au moment des époques : elle ne digère pas, se traine, languissante, minée par la chlorose parce que sa constipation met obstacle à une bonne assimilation des sucs nutritifs ; cette femme est d'une excessive nervosité: elle se plaint de la tête, des reins, de l'estomac, son teint est jaune, son foie fonctionne mal parce que les déchets intestinaux et les toxines qu'ils engendrent exacerbent son système nerveux. Enfin, les maladies de la peau (*dartres, eczéma, acné, herpès*, etc...), la plupart des affections du foie, des reins, les manifestations de l'arthritisme (*goutte, rhumatismes*, etc...) ou ses complications n'ont souvent d'autre point de départ qu'une constipation négligée ou mal soignée.

Dans ses conséquences, comme dans ses causes,

LA CONSTIPATION

est aussi *énergiquement combattue*

que *radicalement supprimée*

PAR LES

PILULES DUPUIS

laxatives, antiglaireuses, antibilieuses, dépuratives, qui assurent toujours la selle quotidienne indispensable.

Constipés! Si vous avez tout essayé sans résultat, Essayez encore Les PILULES DUPUIS. Elles réussissent là où tout a échoué.

BIEN EXIGER
dans toutes les pharmacies

LES VRAIES PILULES DUPUIS

en boites de 2 francs (impôt en sus)

Chaque boite porte une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle et les mots « DUPUIS-LILLE » imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge. Dépôt général : Pharmacie Baillœuil, 109, rue Léon-Gambetta, Lille.

UN PRETRE GUÉRI offre de faire connaître GRATUITEMENT le moyen infaillible de **GUERIR MAUX D'ESTOMAC**, *ulcères, aigreurs, constipations, gastrites, gastralgies, vomissements, glaires, vertiges, gonflements*, etc. Ecrire à : M. A. PASQUET, curé de Villegongis, par Levroux (Indre)

606 SYPHILIS, VOIES URINAIRES *Ecoulements, Rétrécissements, Cystite, Prostatite, etc.* Institut Sérothérapique du Sud-Ouest 23, COURS INTENDANCE, BORDEAUX **914**

DIVORCES Enquêtes en tous pays. Ag. DE VERTURY Ex-Fonctionnaire de la Sûreté et Docteur en Droit, Dr (Consultations gratuites) Bureaux : 24, r. Rohan Bdx

VESTIAIRES achetés bon prix p. Renouleau, spécialiste, 23 place Mériadeck.

TEINTURERIE 3, r. Lescure Usine LATASTE Tél. 18.37 NOIR POUR DEUIL TOUS LES JOURS

Segments et soupapes POUR TOUS MOTEURS H. DESTEPHEN, 125, rue du Palais-Gallien, Bordeaux. Tél. 27.92.

L'AUTO-ROUE

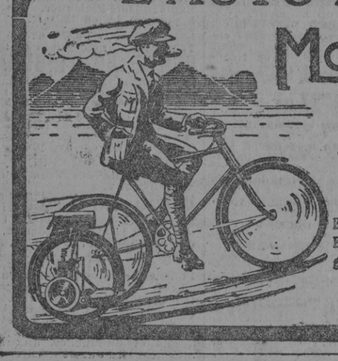

MONET & COYON

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS - MACON

S'adapte instantanément à toute bicyclette ... et l'entraine avec sa charge ... de 30 à 40 kilomètres à l'heure

Elle supprime la fatigue, les montées et les distances. Entretien et consommation nuls. - Fonctionnement garanti sans connaissances techniques.

Catalogue Franco :

MONET & COYON, 94 Rue du Pavillon, MACON

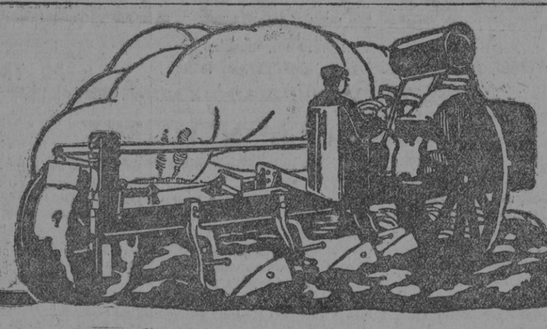

Pour effectuer vos labours rapidement et économiquement

Vous ne pouvez plus employer les chevaux ou les bœufs, trop rares, trop chers, trop lents. Il vous faut une machine qui, plus rapidement, plus économiquement, fera vos travaux. Cette machine c'était hier le tracteur. C'est aujourd'hui, grâce au progrès, la charrue automobile. La charrue automobile Excelsior produit, à force égale, plus que le tracteur. Et elle consomme moins. Elle est donc beaucoup plus économique. Et son emploi ne se limite pas aux labours : elle remorque vos machines de récolte ou de culture, actionne vos instruments d'intérieur de ferme. Ces avantages, production supérieure, consommation inférieure vous seront prouvés. Pour cela, suivez notre série d'annonces ou mieux demandez-nous de suite notre brochure. Ou mieux encore demandez-nous où vous pourrez voir travailler notre machine.

EXCELSIOR
"La Charrue Automobile"

A. RAVAUD, 1, rue des Italiens, PARIS - Tél. Gutenberg 52.04 et 52.05

Et. Damour Publicité

Les Maux d'Estomac

Tous ceux qui souffrent de l'estomac, du foie, des reins, des intestins peuvent dès aujourd'hui même mettre un terme définitif à toutes leurs souffrances, manger avec goût, manger avec plaisir et digérer facilement n'importe quel aliment.

Les Poudres de Cock, c'est le seul remède pour guérir très rapidement et radicalement les gastrites, les dyspepsies, les gastralgies, les dilatations, entérites, gastro-entérites, toutes les affections du foie et des intestins. C'est le seul bon tonique et désinfectant des voies gastro-intestinales, aussi les Poudres de Cock suppriment pour ainsi dire instantanément les lourdeurs, renvois, éructations, pesanteurs, aigreurs, gonflements, ballonnements, fermentation ; crampes, coliques, nausées, maux de cœur, vomissements, indigestions, maux de tête, migraines, insomnies, etc., etc. Avec les Poudres de Cock on éprouve aussitôt un sentiment de calme, de bien-être et de satisfaction, on sent la vie renaître et reparaître la bonne humeur. C'est la santé qui revient. Un seul cachet de Poudres de Cock suffit généralement pour digérer le repas le plus lourd et vaincre la plus forte indigestion. Une seule boîte de Poudres de Cock suffit pour bien guérir la maladie d'estomac la plus redoutable. C'est réellement un remède unique.

Ne venez donc plus dire que vous souffrez de l'estomac, que vous ne digérez pas, on vous répondra : c'est votre faute, vous n'avez qu'à prendre les Poudres de Cock. 4 fr. 60 la boîte dans toutes les pharmacies.

606 INSTITUT SEROTHERAPIQUE BORDEAUX, 25, rue VITAL-CARLES T. l. jours, jusqu'à 6 h., et jusqu'à 7 h. lundi, jeudi et samedi *Brochures et renseignements sur demande*

LES COMPRIMÉS GIBERT

= CONSIDÉRÉS COMME DÉPURATIF =

Des observations en nombre infini et très sérieusement contrôlées résultant de leur emploi dans toutes les parties du monde amènent à conclure que les **COMPRIMÉS de GIBERT** constituent *le Dépuratif du Sang le plus puissant :*

1° **POUR LES PERSONNES AYANT EU LA SYPHILIS ET QUI EN ONT ÉTÉ GUÉRIES.** — C'est le seul médicament qui puisse avoir une action dépurative sur leur organisme. Etant donné l'intensité des traitements qu'elles ont suivis, les dépuratifs habituels seraient toujours trop faibles et sans effet. Il y aura toujours intérêt à faire une cure dépurative aux changements de saisons avec les Comprimés de Gibert.

Elles contracteront ainsi une assurance formelle contre tout retour. Elles pourront vivre tranquilles, procréer sans inquiétude et effacer dans leur esprit jusqu'au souvenir de la maladie.

2° **COMME MÉDICATION PRÉVENTIVE DANS LA SYPHILIS BÉNIGNE.** — Chacun sait qu'il existe des cas de syphilis à manifestations faibles et rares et que les malades peu touchés ont tendance à ne jamais rien prendre comme remède. Cette **Syphilis de faible intensité** est néanmoins à redouter, car elle fournit un contingent de malades qui ne se soignent jamais, se figurant n'avoir qu'un **commencement** de syphilis. Or, chacun sait que le spirochaete est perfide. Il sommeille longtemps, quelquefois des années, et s'il se réveille un jour après s'être sournoisement logé autour des centres nerveux essentiels, **cerveau ou moëlle épinière**, un accident terrible peut survenir tout à coup et affliger le malade d'une infirmité définitive.

En pareille matière, il ne peut s'agir d'un commencement de syphilis, **on a** ou **on n'a pas** cette maladie. Si on l'a, même bénigne, il faut absolument consulter son Médecin, la traiter très sérieusement et la guérir.

Ne pas se soigner sous prétexte qu'on n'a aucune manifestation syphilitique est une erreur grossière qui peut se payer fort cher plus tard. Un traitement au printemps et à l'automne est indispensable. La médication sera dans ce cas purement préventive, elle donnera au malade la **certitude absolue** de ne jamais avoir aucun accident.

3° **DANS LA SYPHILIS DOUTEUSE.** — Il est des cas où les malades ne peuvent se rappeler s'ils ont eu un chancre réellement induré, ils ne se sont aperçu par la suite d'aucune manifestation, mais ils ont un doute. A ceux-là les médecins conseillent fréquemment au moins deux cures de Comprimés à titre de précaution. Ceux-ci servent, dans ce cas, de Dépuratif. Ces cures dépuratives peuvent être renouvelées chaque année, elles ne peuvent jamais avoir le moindre inconvénient pour la santé.

4° **DANS LA SYPHILIS IGNORÉE.** — Rien souvent on ne peut s'expliquer les phénomènes qui se passent dans l'organisme et on en cherche en vain la cause. Combien de malaises de toute espèce : névralgies rebelles, douleurs intolérables, troubles de la digestion, vertiges, bourdonnement d'oreilles, affaiblissement de la vue, maladies de la peau considérées comme incurables et impossibles à classer, congestion de la face, lourdeurs de tête, etc., peuvent avoir pour cause une faible trace de syphilis. Le malade essaye en vain, pendant des années, tous les remèdes qui existent. Il transforme son estomac en laboratoire par une absorption inconsidérée de drogues et produits chimiques. Il n'obtient jamais de soulagement et finit par déclarer qu'il y perd son latin.

Un médecin qui soupçonne la syphilis, lui prescrit les **Comprimés de Gibert** ; alors bien-être immédiat, changement magique. La cause du mal est enfin trouvée, elle est combattue. Les souffrances cessent, une nouvelle vie s'ouvre devant le malade transformé !

On fera donc toujours acte de sagesse en ayant recours, à titre de simple dépuratif, aux Comprimés de Gibert, toutes les fois qu'on se trouvera en présence d'une affection tenace, résistant à tous les traitements actuels, alors même qu'on n'aurait pas à mettre en cause la syphilis. Comme ils ne peuvent être nuisibles à l'estomac, il n'y a aucun risque à courir.

5° **DANS LA SYPHILIS HÉRÉDITAIRE.** — La syphilis héréditaire est toujours une forme de syphilis très atténuée et les accidents qui en résultent ne sont jamais très graves. Néanmoins, ils sont suffisamment vexatoires pour justifier le traitement aux Comprimés Gibert.

La boîte de 50 comprimés : ONZE francs (10 fr., plus l'impôt 1 fr.).

Envoi franco, sans marque extérieure, contre espèces ou mandat adressés à la **Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, MARSEILLE.**

Dépôt à Bordeaux : Pharmacie ROUSSEL, 1, place St-Projet.

P. S. — Pour éviter les contrefaçons et substitutions qui peuvent être inefficaces et même dangereuses, nous prions la clientèle de bien exiger sur chaque flacon le nom et l'adresse du fabricant : GIBERT, 19, rue d'Aubagne, MARSEILLE.

Cette Chevelure en 36 Jours!

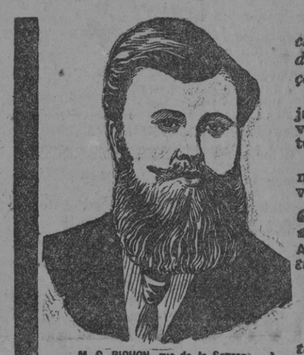

M. C. BICHON, rue de la Source, à Gourmalon-Pornic (Loire-Inf^re).

Je ne connais pas M. Bichon, je ne l'ai jamais vu. Sans cause apparente, ses cheveux s'étaient éclaircis, au point que le cuir chevelu apparaissait à peu près dénudé. Le 31 mai, il faisait un essai timide avec ma Sève. Le 6 juillet, il commençait un traitement sérieux avec ma Sève n° 2, et le 28 août, il m'écrivait ceci :

« Mon flacon n° 2 est fini, mes cheveux sont repoussés très épais. On ne dirait jamais, à les voir, qu'ils étaient aussi clairs. Je ne croyais pas, en employant votre Sève, obtenir un aussi brillant résultat, et en si peu de temps. Il dépasse tout ce que j'espérais; aussi, je vous en serai éternellement reconnaissant. »

Et le 5 septembre, il m'écrivait encore : « C'est avec plaisir que je vous envoie ma photographie, que vous me demandez. Vous pouvez en faire l'usage que vous voudrez, pour prouver l'efficacité de votre Sève. »

20.000 ATTESTATIONS SEMBLABLES

AUTHENTIQUES, INDISCUTABLES, *avec noms et adresses, sont à la disposition de tous ceux qui veulent les consulter à mon laboratoire.*

Je donne 100.000 fr.

toujours, à quiconque prouvera que ma célèbre Sève capillaire n'arrête pas la chute des cheveux en 8 jours et ne les fait pas repousser à tout âge, dans la nuance primitive, quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du mal.

JAMAIS D'INSUCCÈS

POUR RECEVOIR GRATIS sous pli fermé, l'exposé de la méthode, écrire ou se rendre au Laboratoire OLBÉ, 22, rue des Martyrs, Section 743, PARIS.

Salle des Ventes de l'Athénée
28, rue Mably, 28, Bordeaux

VENTE après DÉCÈS

Jeudi 4 et Vendredi 5 Décembre 1919, à une heure de l'après-midi.

MEUBLES ET OBJETS MOBILIERS
ANCIENS ET MODERNES

Chambres à coucher, meubles de salle à manger, bahut sculpté, salons ép. L. XV, armoires, pendules, commodes, consoles, tables des époques L. XV, L. XVI et Empire, porcelaines et faïences anciennes, panneaux décoratifs, tableaux, tapis, glaces, coffre-fort de Fichet, nombreux bibelots, etc.

Me J. DUVAL commissaire-priseur.

FAITES des ÉCONOMIES

par l'usage des SAVONS

LA PERDRIX
72 °/o d'huile.

SAINT-MARTIAL
60 °/o d'huile.

LE CORAN ET M. P. & C.
à base d'oléine.

ET DES

LESSIVES
Mousseuses et Savonneuses.

LE CORAN BLEU

L'ANÉMONE

Produits essentiellement Français

fabriqués dans les Usines

HUILERIE · SAVONNERIE · STÉARINERIE
de la Cie Gle de l'Afrique Française

BORDEAUX — 4, *Rue Esprit-des-Lois*, 4 — BORDEAUX

Marques déposées.

---

937. — SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
19 bis, Boulevard DELESSERT, PARIS (XVIe). Téléphone : PASSY 96-45, 98-14, 98-35.

VENTE DE NAVIRES

Le jeudi 11 décembre, à 14 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Préfecture maritime de TOULON, à la vente par adjudication publique, sur soumissions cachetées, des navires suivants :

1°. — ONZE CHALUTIERS (Volubilis, Chrysanthème, Giroflée, Verveine, Sévère, Coccinelle-II, Libellule, Martinet, Fauvette-II, Engoulevent, Cigale-II).

2°. — DOUZE PETITS CHALUTIERS (Ecubier, Otarie, Palanquin, Pantoire, Pierrot-I, Ponson-I, Plongeon, Thon, Aster, Fresia, Godetia, Zinnia.

Le cahier des charges et la notice relatifs à cette adjudication peuvent être consultés : à PARIS, au SOUS-SECRETARIAT D'ETAT à la LIQUIDATION DES STOCKS (service commercial), 19 bis, boulevard Delessert (16e), au MINISTERE DE LA MARINE (Etat-Major Général), Pièce 241, au COMMISSARIAT AUX TRANSPORTS MARITIMES et à la MARINE MARCHANDE, 5, rue Castiglione, dans les ports et villes du littoral, aux bureaux des Autorités locales (Préfets maritimes, Commandants de la Marine), ou au bureau de l'INSCRIPTION MARITIME.

SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
19 bis, Boulevard DELESSERT, PARIS (XVIe). Téléphone : PASSY 96-45, 98-14, 98-35.

LIQUIDATION DES STOCKS AMÉRICAINS
ANNEXE DE PÉRIGUEUX
VENTES Nos 13 et 14

Le lundi 1er décembre et le vendredi 5 décembre, il sera procédé, par le ministère de M. le Receveur des Domaines de PERIGUEUX, au Camp de SAINT-GEORGES, à la vente aux enchères publiques et au comptant, à 13 heures 1/2, du :

MATERIEL DE QUINCAILLERIE, FUMISTERIE

CUISINES, OUTILS DIVERS, CUISINIERES et APPAREILS DE CHAUFFAGE

On peut visiter tous les jours de 9 à 11 heures et de 2 à 5 heures du soir.
S'adresser aux bureaux du Petit-Change, à PERIGUEUX.

---

606 MALADIES DU SANG Analyses du Sang, Rhumatisme, Névralgie, Eczéma, 10, r. Margaux, t. l. matins.

PATINS, SEMELLES et TALONS CAOUTCHOUC

"NATIONAL"
Première Marque Française
REFUSEZ LES IMITATIONS
Exigez la Marque "NATIONAL"
EN VENTE PARTOUT
MAGASINS - CHAUSSURES - BAZARS - QUINCAILLIERS
Bureaux et Usines à QULLINS (Rhône)
Dépôt à BORDEAUX, 12, rue des Piliers-de-Tutelle

Dites à Marie :

Prends d'une main un nègre bien noir et dans l'autre un paquet de **Savonnière** *Lessive complète au savon à 72 °/o d'huile.*

Bons Agents demandés partout. - 10, Rue Hérold, Paris

FORCES INCONNUES Avec la *RAYONNANTE*, expédiée à l'essai, vous pouvez soumettre une personne à votre volonté, même à distance. Dem. à M. STEFAN, 92, Bd St-Marcel, Paris, son livre N° 36. GRATIS

DENTS SOINS Opérations sans douleur **DENTIERS**
CLINIQUES DE BORDEAUX, 10, rue Margaux

La marque :

"LES SIROPS FRANÇAIS"
SIROPS GARANTIS PUR SUCRE ET CONFORMES A LA LOI SUR LES FRAUDES
est la meilleure.

THE WORLD CYCLES CHARENTON (Seine) VENTE DIRECTE Nombreux modèles garantis 5 ans

ENVOYEZ L'ANNONCE pour réservoir CATALOGUE GRATIS ACHETEZ EN USINE 24

Le "FUTOL MENDÈS"
(Dolium citron sans acide)

Démoisit, dérougit, dépique, défûte — et remet à neuf la **Futaille** —

LABORATOIRE des INDUSTRIES ALIMENTAIRES 133, avenue Jean-Jaurès — PARIS (19e)

MALADIES DE LA FEMME

LE FIBROME

Sur *100 Femmes*, il y en a *90* qui sont atteintes de *Tumeurs, Polypes, Fibromes* et autres engorgements, qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les *Hémorragies* et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes. La FEMME se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le **FIBROME** se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

QUE FAIRE ? A toutes ces malheureuses il faut dire et redire : *Faites une cure avec la*

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse. N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** est composée de plantes spéciales sans aucun poison; elle est faite exprès pour guérir toutes les **Maladies intérieures de la Femme :** *Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la Circulation du Sang, Accidents du* **RETOUR D'AGE,** *Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites.*

Il est bon de faire chaque jour des injections avec **l'HYGIÉNITINE des DAMES** (2 fr. 50 la boîte, ajouter 0 fr. 30 par boîte pour l'impôt, total 2 fr. 80.)

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les pharmacies : le flacon, 5 fr. 40 + impôt 0 fr. 60, total : 6 fr.; franco gare 6 fr. 75. Les quatre flacons, 24 fr. franco contre mandat-poste adressé à la pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER

Notice contenant Renseignements gratis

L'UNION COMMERCIALE
DE L'ÉPICERIE BORDELAISE

Fera vendre dans les magasins ci-dessous :

Antignac, 203, chem. de Pessac.
Audouin, 1, place d. Capucins.
L. Bellingard, 42, r. Lechapelier
M. Bellingard, 18, ch. de Pessac
Berthelot et Peyra, 1, rue de la Cour-des-Aides.
Cazabat, 34, rue Judaïque.
Vve Cazaubon, 96, c. Balguerie.
Dubert, 73, r. des Trois-Conils
Dubron, 26, r. du Gd-Maurian.
Dumas, 64, rue Bouquière.
Garnier, 6, chemin de Pessac.
Gatineau, 227, rue Judaïque.
Gysin, 1, r. du Temps-Passé.
Jonquières, 29, rue de Cette.
Lacaze, 45, r. Hériard-Dubreuil.
Lachia, 19, chemin d'Arès.
Lacoste, 254, cours de l'Yser.
Lamarque, 5, chemin d'Arès.
Lannegrasse, 253, c. la Somme.
Larebière, 129, rue d'Arès.
Maury, (81, cours de la Marne. (34, route de Toulouse.
Pelet, 46, rue Porte-Dijeaux.
Pétriat, 34, route de Toulouse.
Poitevin, 32, rue de Cursol.
Rigaulau, à Pessac.
Rodriguez, 272, rue Sainte-Catherine.
Saint-Jour, 24, avenue de la République.
Saint-Martin, 3, rue Delord.
Tisné, 15, rue des Frères-Bonie.
Tranquille, 20, rue de Pessac.

Des LIQUEURS et des CONSERVES des 1res Marques françaises à des prix très intéressants

---

LIVERTOUX CHAPELIER 59, Intendance, Bx

Nos SOUPLES FEUTRE VELOURS (TAUPÉS) Toutes Nuances Mode

Machine à écrire Corona
Pliante et de Voyage
Disponible immédiatement
52 INTER - OFFICE 52
allées de Tourny.
Téléphone : 9.61

RELIGIEUSE donne secret pour guérir pipi au lit et hémorroïdes. Maison Burot, Cl, à Nantes.

REPARATION
MACHINES A ÉCRIRE
Underwood, Remington, etc.
INTER-OFFICE, 52, all. Tourny.
Téléphone 9-61
LIVRAISON RAPIDE

A VENDRE

1° Machine à écrire Underwood, 5, dern. mod., état abs. neuf.
2° Machine à écrire Remington, 10, dern. modèle, bel état.
3° Machine à écrire Remington, 10, chariot D, excellent état.
Inter-Off., 52, all. Tourny. T. 9-61

LAPIN FOUINE, PUTOIS, RENARD, TAUPE. Expédiez même par q.q. peaux séchées à F. GRAPIN, 47, rue d'Aboukir, 47, Paris. Pour lots importants, on se rend sur place

---

ÉCOLE de CHAUFFEURS Burgalasse, 100, r. Judaïque. Bordx

Vous ne mangez pas, vous êtes faible, la grippe vous guette. Prenez un **KINA MICHELOT** avant chaque repas, votre appétit doublera; sur vous, la grippe n'aura pas droit. Garçon : Un MICHELOT !

DÉTECTIVE AMÉRICAIN
S'occupe de tous renseignem. sur tout en France et à l'étranger
AMERICAN DETECTIVE
We guarantee satisfaction
61, c. Georges-Clemenceau, Bx.

LE MARI RÉCALCITRANT

LUI. — C'est raide tout de même. C'est ma femme qui est enrhumée et c'est moi qui tousse.

ELLE. — Fais comme moi, mon ami, prends de la PATE REGNAULD et tu ne tousseras plus.

Quelques bonbons de **Pâte Regnauld** suffisent pour calmer très rapidement les accès de toux les plus violents, les enrouements les plus opiniâtres et les irritations de la gorge et des bronches, quelque vives qu'elles soient. La **Pâte Regnauld** facilite l'expectoration des glaires et des mucosités et adoucit la poitrine.

Elle est encore très efficace contre les rhumes, les bronchites aiguës ou chroniques, les laryngites, même anciennes, les catarrhes pulmonaires, l'asthme, la grippe, l'influenza.

Elle préserve notre gorge, nos bronches, nos poumons contre les températures froides et contre les brouillards.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. La boîte, 2 fr.; la 1/2 boîte, 1 fr. 40.

CADEAU La Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, envoie par la poste, contre 0 fr. 25 c., une boîte échantillon de **Pâte Regnauld** à toute personne qui lui en fait la demande de la part de la *Petite Gironde*.

AGENCE ÉCONOMIQUE & FINANCIÈRE

Directeur : YVES-GUYOT, 28, Boulevard Poissonnière, PARIS

La Première Organisation pour la Publication des Nouvelles économiques et financières du monde entier

Publie chaque jour, en plus de ses FEUILLES DE DÉPÊCHES ET SUPPLÉMENTS, une nouvelle feuille spéciale :

LA COTE de L'AGENCE ÉCONOMIQUE & FINANCIÈRE

donnant le matin, à la première heure, les cours de toutes les Bourses françaises et étrangères envoyés télégraphiquement par ses succursales de France et de l'Etranger.

L'*AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE* a, d'autre part, intensifié ses autres services télégraphiques avec l'Etranger, notamment avec Londres, New-York, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Rome, Milan, Madrid, Barcelone, Lisbonne, Athènes et Prague, et ses rubriques de dépêches concernant ces grandes places sont complètes et de toute dernière heure.

L'*AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE* publie, en outre, des Suppléments hebdomadaires qui accompagnent ses Feuilles de Dépêches :

Lundi : Un Supplément consacré aux Informations de BELGIQUE.
— Un Supplément consacré aux MARCHÉS RÉGIONAUX.
Mardi : Un Supplément consacré aux INFORMATIONS DE RUSSIE.
Jeudi : Un Supplément consacré aux MINES D'OR ET DE DIAMANTS.
Vendredi : Un Supplément consacré aux Etudes sur les VALEURS du JOUR.
Samedi ; Un Supplément consacré aux Informations d'ITALIE.
et, au jour le jour, tous autres Suppléments, suivant les besoins de l'Actualité.

Prix de l'Abonnement pour la France : 150 Francs par An.